Employment and Immigration Canada
Emploi et Immigration Canada

Population aging and immigration policy in Canada: implications and prescriptions

by
David K. Foot
Department of Economics
University of Toronto

August, 1986

Policy Development
Policy and Program Development
Immigration

Canada

87-01325/

POPULATION WORKING PAPER NO. 1

POPULATION AGING AND IMMIGRATION POLICY IN CANADA: IMPLICATIONS AND PRESCRIPTIONS

by

David K. Foot
Department of Economics
University of Toronto

August, 1986

Policy Development
Policy and Program Development
Immigration
Canada Employment and Immigration Commission

The opinions expressed in this paper are those of the author and do not necessarily reflect those of the Commission. It has been distributed for discussion purposes only and any views or comments would be welcomed.

WH-5-098

POPULATION AGING AND IMMIGRATION POLICY IN CANADA: IMPLICATIONS AND PRESCRIPTIONS

by

David K. Foot
University of Toronto

ABSTRACT

The integration of the setting of immigration levels with demographic and labour market considerations is required under the Immigration Act. A review of the current distribution of immigrants by age shows that nearly one-half of all immigration to Canada falls in the age groups which comprise the Baby Boom generation, namely 20 to 39 years. Persons in this generation have faced increasingly hostile labour market conditions in recent years. Current immigration policy is, therefore, potentially intensifying the problems associated with population aging in Canada which is dominated by this generation.

This need not happen, particularly in an era of announced moderately controlled increases in immigration levels, oriented to the economic class. The illustrative calculations presented in this paper demonstrate the feasibility and flexibility of a new, age-directed immigration program for Canada oriented at the younger age groups. Such a program is defensible under the criteria specified in the Act, is readily implementable within the existing immigration framework, and contains an automatic "sunset" provision. Moreover, there appear to be many potential source populations in the world. With the entire Baby Boom generation now of labour force age in Canada, there could not be a more appropriate time to consider the introduction of such a new, age-directed immigration program.

TABLE OF CONTENTS

		Page
1.	Introduction	1
2.	Immigration Developments	3
3.	Demographic Considerations	5
4.	Labour Market Considerations	6
5.	Evaluation and Implications	8
6.	Immigration Policy: A Prescription	9
7.	Conclusions	17
	Footnotes	18
	References	19
	Appendices	20

POPULATION AGING AND IMMIGRATION POLICY IN CANADA: IMPLICATIONS AND PRESCRIPTIONS

by

David K. Foot

1. Introduction

The interrelationship between demographic considerations and the setting of immigration levels in Canada is now well established. Section 7 of the Immigration Act, 1976 requires, in part, that in determining the (annual) intake of immigrants "The Minister ... specify ... the manner in which demographic considerations have been taken into account in determining that number." It also commits the Minister to consultations with the provinces regarding "regional demographic needs and labour market considerations." These derive in large part from Section 3(a) of the Act which outlines one of the objectives of immigration policy as "... to support the attainment of such demographic goals as may be established by the Government of Canada from time to time in respect of the size, rate of growth, structure and geographic distribution of the Canadian population."

Recent developments have, once again, focussed attention on this interrelationship. In a special Report to Parliament on the Review of Future Directions for Immigration Levels, (1985a), the Minister indicated that the federal government had determined that there was a need for a separate assessment of the linkage between immigration levels and the future size, rate of growth, and composition of the Canadian population. In part this determination resulted from the recognition that if current fertility trends were to continue, immigration would be the available mechanism for shaping Canada's demographic future. This in turn was influenced by the recent sharp decline in immigration levels which "prompted the rethinking of continuing an immigration program whose landings had fallen well below the average annual level of 140,000" (E. &I.C., 1985a, 1). The proposed assessment is being carried out under the direction of the Honourable J. Epp in his role as head of Health and Welfare

Canada, with the support of a secretariat and an interdepartmental committee of officials.

The report (1985a) also provided the federal government with the opportunity to respond to the Second Report of the House of Commons Standing Committee on Labour, Employment and Immigration (April, 1985). This latter report also focussed on demographic concerns and their relationship to the immigration program. Of particular interest for this study are the recommendations of the Committee under Demographic Priorities, especially recommendation 4 which states that:

> "Every effort should be made, beginning today and continuing for at least 30 years, to consider using immigration policy to smooth out the current age imbalance in the Canadian population." (1985,4)

The federal government's response was to await the results of the above-mentioned assessment before making any decision on this (and some of the other) recommendation(s).

The introduction of age considerations into Canada's immigration program is, of course, not new. The current selection criteria, or "point system" as it is often known, include such a factor. Revised selection criteria effective January 1, 1986 broadened the age factor under which maximum points (ten) can be obtained for being from 18 to 35 years old under the previous (April, 1978) system to 21 to 44 years old under the revised criteria. Moreover, the possible interrelationship between age structure and immigration policy has not gone unnoticed. In commenting on the 1975 Green Paper on Immigration, Star (1975, 340) noted that:

> "Immigration of workers during the next 10 to 20 years will add to the problems of an aging population. But a large inflow of productive workers starting around 1990 could smooth out the population bulge caused by the postwar babies."

while Kalbach (1975, 308) was somewhat more explicit:

> "Not only does immigration have to be tied to specific labour force needs in terms of skills, but also to fluctuations in fertility rates some twenty years prior to the planning year if immigration is to be completely rationalized."

More recently Seward (1986) has raised the issue again.

This paper focusses on the age imbalance in the Canadian population recognized by the Standing Committee and these authors. It relates this "demographic consideration" to labour market developments, both historical and projected, and outlines how immigration policy can be modified to mitigate the potentially undesirable consequences of this structural characteristic of Canada's current demographic profile in an era of "moderate, controlled increases" in immigration levels, especially in the economic class. The features of such a policy are briefly described and the advantages outlined. In essence, therefore, the paper explores the feasibility and desirability of implementing recommendation 4 of the Standing Committee in the current environment.

The next three sections of the paper briefly review recent historical and projected immigration, demographic and labour market developments in Canada. This is followed by an integrated evaluation of these trends and their likely implications. A prescription for future immigration policy is then developed based on these findings. A final section summarizes the main conclusions.

2. Immigration Developments

Since the 1970s immigration to Canada has varied between a high of 218,465 in 1974 to a low of 86,313 in 1978. The 1983 and 1984 levels were also below 90,000 persons and these were the only other years when this has occurred since 1962. Since then announced levels have been increased from an 1985 range of 85,000 to 90,000 persons, to a range of 105,000 to 115,000 persons in 1986 and 115,000 to 125,000 persons in 1987.

Of particular interest for this study is the age distribution of immigration. Historical data (see, e.g. Foot, 1982, 242) indicate that immigrants, although somewhat younger on the average than the Canadian population, are gradually aging. Recent data on the age distribution of immigrant flows are summarized below. These indicate that immigrants in their twenties and thirties comprise a little under one-half of all immigrant inflows. This compares with around a 30 per cent share for the preceding twenty year age group 0 to 19 years, and a 20 per cent share for the older twenty-five year age group 40 to 64 years. The declining share of the former and the increasing share of the latter confirm the gradual aging trend noted above. Calculations with more detailed single year of age data (Appendix I) show that over the 1980-85 period the median age of the immigrant population rose from 24.6 to 26.7 years, and that 48.7 per cent of immigrants were of Baby Boom age (as defined below in Section 3). Canada's recent immigrant inflows, therefore, are gradually aging and have been largely concentrated in the Baby Boom age groups.[1]

THE DISTRIBUTION OF IMMIGRANTS BY AGE
(per cent)

Age (Years)	1981-82	1982-83	1983-84
0-19	31.1	30.6	29.0
20-39	45.6	44.6	44.3
40-64	18.1	19.1	20.1
65+	5.2	5.7	6.6
All ages	100.0	100.0	100.0

SOURCE : Statistics Canada, Postcensal Annual Estimates, Catalogue No. 91-210 Annual, Vols. 1 and 2.

3. Demographic Considerations

The main features of Canada's demographic profile have been summarized elsewhere (e.g. Foot, 1982) and are now widely recognized. These include a population which continues to grow but at a decreasing rate. By way of example, Canada's population grew from 21.6 million persons to 24.3 million persons between 1971 and 1981, which represented average annual growth of 1.22 per cent. By 1985 the population had risen to 25.4 million persons which represented an average annual growth of 1.07 per cent since 1981. A characteristic of Canada's declining population growth is population aging. Over the same period the median age of the population increased from 26.2 years in 1971 to 31.1 years by 1985. This trend is projected to continue (Statistics Canada, 1985) so that by the year 2000 the median age will be around 37 years.

To understand this aging process, it is useful to examine the age structure of Canada's current population. The dominant feature of this profile (Appendix II) is the large numbers in the cohorts aged between 19 and 38 years (in 1985). In each of these ages there are over 400,000 persons, the peak being 485,600 of age 24 years. This is often referred to as the Baby Boom generation. Their birthdates range from 1947 to 1966. Not surprisingly the preceding age groups are quantitatively much smaller (since here the probability of death increases with age). However, the following age groups are also smaller which is a reflection of dramatically declining fertility rates over the late 1960s and 1970s. Sometimes these age groups are characterized as being from the Baby Bust generation. It is important to note that the smallest of the age groups (in 1985) is aged 11 years where there are 346,700 persons and that there are noticeably more children who had not yet reached their first birthday than there are, for example, ten or even five year olds. These are the children of those in the Baby Boom generation and represent a Baby Boom "echo" effect. Just how long this echo effect will persist depends directly on future fertility rates. It is, however, unlikely to be as quantitatively large as the previous Baby Boom (see below).

Demographic considerations in Canada, therefore, are dominated by the aging of the Baby Boom generation. This has been primarily responsible for the noticeable increase in the median age of the population over the 1970s and early 1980s and will be responsible for the inevitable continuation of this process in the years ahead.

4. Labour Market Considerations

By far the most used single indicator of labour market developments in Canada is the unemployment rate. Since the early 1970s the unemployment rate has varied from a low of 5.3 per cent in 1974 to a high of 11.9 per cent in 1983. Unemployment rates have been at double-digit levels since the onslaught of the 1982 recession (Appendix III); in 1985 the unemployment rate was 10.5 per cent, down from 11.3 per cent a year earlier. Since high unemployment rates indicate weak labour market conditions, it has not been surprising to see lower immigration levels in recent years. The slight improvement in the unemployment rate in 1985 could be viewed as providing labour market conditions consistent with a moderate increase in announced immigration levels for 1986 and 1987.

Of particular interest for this paper, however, are unemployment rates by age. The youth (15 to 24 years) unemployment rate has always been the highest, followed by the young adult (25 to 34 years) and then the 35 to 44 years age category. These unemployment rates, however, mask some interesting recent developments.

RELATIVE UNEMPLOYMENT RATES BY AGE
(Ratio)

	Age (Years)						
Year	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+	All
1975	1.74	0.88	0.64	0.65	0.62	0.72	1.00
1976	1.79	0.89	0.68	0.59	0.59	0.31	1.00
1977	1.78	0.86	0.67	0.63	0.63	0.25	1.00
1978	1.75	0.89	0.69	0.64	0.65	N.A.	1.00
1979	1.74	0.91	0.68	0.64	0.62	N.A.	1.00
1980	1.76	0.88	0.67	0.65	0.60	N.A.	1.00
1981	1.76	0.93	0.68	0.63	0.59	N.A.	1.00
1982	1.71	0.95	0.72	0.64	0.63	0.23	1.00
1983	1.67	0.99	0.71	0.64	0.68	0.17	1.00
1984	1.58	1.03	0.73	0.69	0.71	0.17	1.00
1985	1.57	1.03	0.74	0.69	0.78	0.19	1.00

SOURCE : Calculated from Statistics Canada, The Labour Force, Cat. No. 71-001, various issues.

The accompanying table shows the unemployment rate for each age group expressed as a ratio to the national average for that year. These ratios suggest that a new trend has become established in the 1980s when compared to the last half of the 1970s. Although still above the national average, the unemployment rates for youth appear to be declining relative to the national average, while those for young adults appear to be rising above the national average. By 1984 the unemployment rate for 25 to 34 year olds actually rose above the average rate for the first time. This continued into 1985. Relative unemployment rates of 35 to 44 year olds also appear to be on the rise and early indications are the same for even older workers. Hence, although the unemployment rate facing a youth worker is higher than for any other group - which may not be surprising given the relatively low level of labour market experience inherent in youth workers - their relative position has been improving over the 1980s, while the relative position of older workers appears to have been gradually worsening. The implications of these labour market considerations for immigration policy are analyzed in the next section.

What could account for these trends? Foot (1983) noted that the decades of the 1960s and 1970s witnessed labour force growth in Canada averaging over 3 per cent per annum, a full percentage point above the longer run growth rate of around 2 per cent per annum over the twentieth century. This is a logical consequence of the entry of the Baby Boom generation into the Canadian labour market over this period. (Changing labour force participation rates were shown to have a noticeably smaller impact). By the 1980s this process was largely completed; those with birthdates in 1966, the end of the Baby Boom genration, having reached the labour force age of 15 years by 1981. Since the cohorts entering the labour force have been much smaller over the 1980s, labour force growth slowed considerably (Denton and Spencer, 1978)[2] from, for example, an average of 3.0 per cent per annum over the last half of the 1970s (1975-80) to 1.8 per cent over the first half of the 1980s (1980-85). Slower labour force growth tends to improve unemployment rates, although the actual outcome depends on employment growth as well. The recession of the early 1980s reduced employment growth considerably - from 3.5 per cent per annum over 1975-80 to 0.6

per cent per annum over 1980-85. Hence general unemployment rates rose, thus masking the fact that slower labour force growth over the period was tending to ease the unemployment situation.

This was particularly true for the youth age (15 to 24 years) groups where the labour force actually started falling after 1981 when it reached a maximum of 3.075 million persons. By 1985 there were 2.861 million persons in this age group, a decline of 1.8 per cent per annum. On the other hand, the maturation of the Baby Boom generation continued to ensure that labour force growth in the young adult age (25 to 34 years) groups, although declining (from 4.6 per cent per annum over 1975-80 to 2.7 per cent per annum over 1980-85) remained well above the labour force growth for the economy at large. The consequence of these labour force trends was that there was downward pressure on (relative) youth unemployment rates and upward pressure on (relative) young adult unemployment rates.[3]

These trends have been projected to continue through the 1980s and into the 1990s (Foot and Li, 1985) over which time the unemployment "problem" gradually moves with the aging of the Baby Boom generation into the 35 to 44 years and older age groups. In summary, youth unemployment was largely a problem of the 1970s, young adult unemployment is the emerging problem of the 1980s, and this will spread to older workers over the 1990s. These are all consequences of the gradual aging of the quantitatively large Baby Boom generation.

5. Evaluation and Implications

The integration of immigration policy with demographic and labour market considerations, as required under the Immigration Act, means that the above-noted trends should be reflected in the development of immigration policy in Canada. While in general the annual levels Reports of recent years have paid particular attention to these considerations, the aspect raised in this paper has been notable in its absence; namely, a discussion of the implications of the age distribution of immigration.

In particular, the review of the current distribution of immigrants by age (see Section 2) shows that almost one-half of all immigration to Canada currently falls in the age groups which comprise the Baby Boom generation, namely 20 to 39 years (see Section 3). Although not particularly surprising since persons in these age groups are traditionally the most mobile, current immigration policy is, therefore, potentially intensifying the problems associated with the aging of the Canadian population which is dominated by this generation.

Persons in this generation, especially those in the younger ages, have faced increasingly hostile labour market conditions in recent years. This is reflected by high youth (15 to 24 years) unemployment rates over the 1970s, and increasing young adult (25 to 34 years) unemployment rates over the 1980s (see Section 4). Moreover, these trends can be expected to continue. Current immigration policy which now attracts a large intake into the Baby Boom generation years would, therefore, appear to run the risk of aggravating rather than alleviating unemployment problems in Canada over the 1980s and beyond.

This need not happen, especially in an era of moderately expanding immigration levels. The demographic and labour market conditions outlined above suggest a modest modification of current immigration policy which would not have these consequences. This is discussed in the following section.

6. Immigration Policy: A Prescription

Gradually increasing unemployment rates in the young adult (25 to 34 years) and older age groups suggests that immigration intake to Canada should be gradually oriented away from these age groups. This is consistent with the requirement, under the Immigration Act, that "labour market considerations" be reflected in immigration policy. However, this may appear difficult to rationalize with an era of "moderate, controlled increases" in immigration levels especially in the economic class (see Report, 1985), which appears to

have been justified primarily on the basis of "demographic considerations" (also required under the Act).

This apparent conundrum for current Canadian immigration policy can be resolved by gradually reorienting immigration intake to the younger age groups. Unemployment rates in these age groups are already declining reflecting, in large part, the departure (that is, aging) of the Baby Boom generation. This inevitable, long-term demographic process is not transitory, but can be expected to continue through the 1980s and beyond. Consequently, such action would not be responding to a short-term ephemeral concern. Moreover, the timing is now appropriate. The trends are established, and the proposed program is feasible and defensible on the basis of well-defined demographic and labour market considerations as required by the Act (see below). In addition, it is consistent with the current era of announced moderate, controlled increases in immigration levels.

Such a modification of the immigration program can also be extremely flexible. By orienting it (but not necessarily limiting it) to economic immigrants, it does not jeopardize the other essential ingredients of Canada's immigration program, namely family reunification and refugee resettlement. In "filling-in" behind the Baby Boom generation, a new age-directed program can gradually age with the Canadian population - it is not restricted to unchanging, predefined age groups and can accommodate an ever-increasing range of ages over the 1980s and the 1990s. Consequently, as will be demonstrated below, it will gradually evolve back into the type of pattern currently experienced and hence does not involve any dramatic departures from past practice. As such it is readily implementable within the existing framework - all that is required is a redefinition of the points awarded on the basis of age.

One final feature deserving of mention before outlining the specifics of the proposal is that it contains an automatic "sunset" provision. Like any program it can be subjected to periodic review, but the emergence of the Baby Boom echo effect (see Section 3) will ensure a future supply of young labour

market entrants approximately 20 years from now at which time the proposed program can be defensibly phased down or out if so desired.

No policy proposal is complete without an evaluation of the numerical implications of the proposed change. The remainder of this section of the paper is devoted to this task. The essential foundation is an overview of the likely future demographic developments in Canada in which the proposed program will be expected to operate. This can be provided by Statistics Canada's (1985) updated series of population projections (Appendix IV). Projection Nos. 1 and 2 embody continuing declining fertility and a net immigration of 50,000 persons a year. (The only difference between the two projections is the internal migration pattern which has an imperceptible effect on the national figures and hence is not important to this study.) Projection No. 3 combines current fertility levels of approximately 1.66 children per woman with an annual net immigration of 50,000 persons, while projection No. 4 increases the immigration intake to a net 100,000 persons a year. Projection No. 5 combines this higher immigration level with a return to an above-replacement fertility rate by the mid-1990s. The lower the projection number, therefore, the lower the resulting popultion estimate.

It should be noted that since Statistics Canada adopts a single emigration assumption of 50,000 persons per year, the above net migration assumptions correspond to gross intakes of 100,000 and 150,000 persons a year respectively. Recently announced levels for 1986 and 1987 fall within the lower half of this range (see Section 2).

Projection No. 3 is chosen for expository convenience in the initial calculations which follow. The sensitivity of the results to alternate projections is explored subsequently. Note that all of these projections already incorporate an immigration program, which would include the family and refugee class movements. The accompanying chart summarizes the projected age structure of the Canadian population (up to age 70 years) in the year 2000. The Baby Boom generation has aged 15 years since 1986 and is aged from 34 to 53 years.

THE PROJECTED AGE STRUCTURE OF THE POPULATION
CANADA, 2000

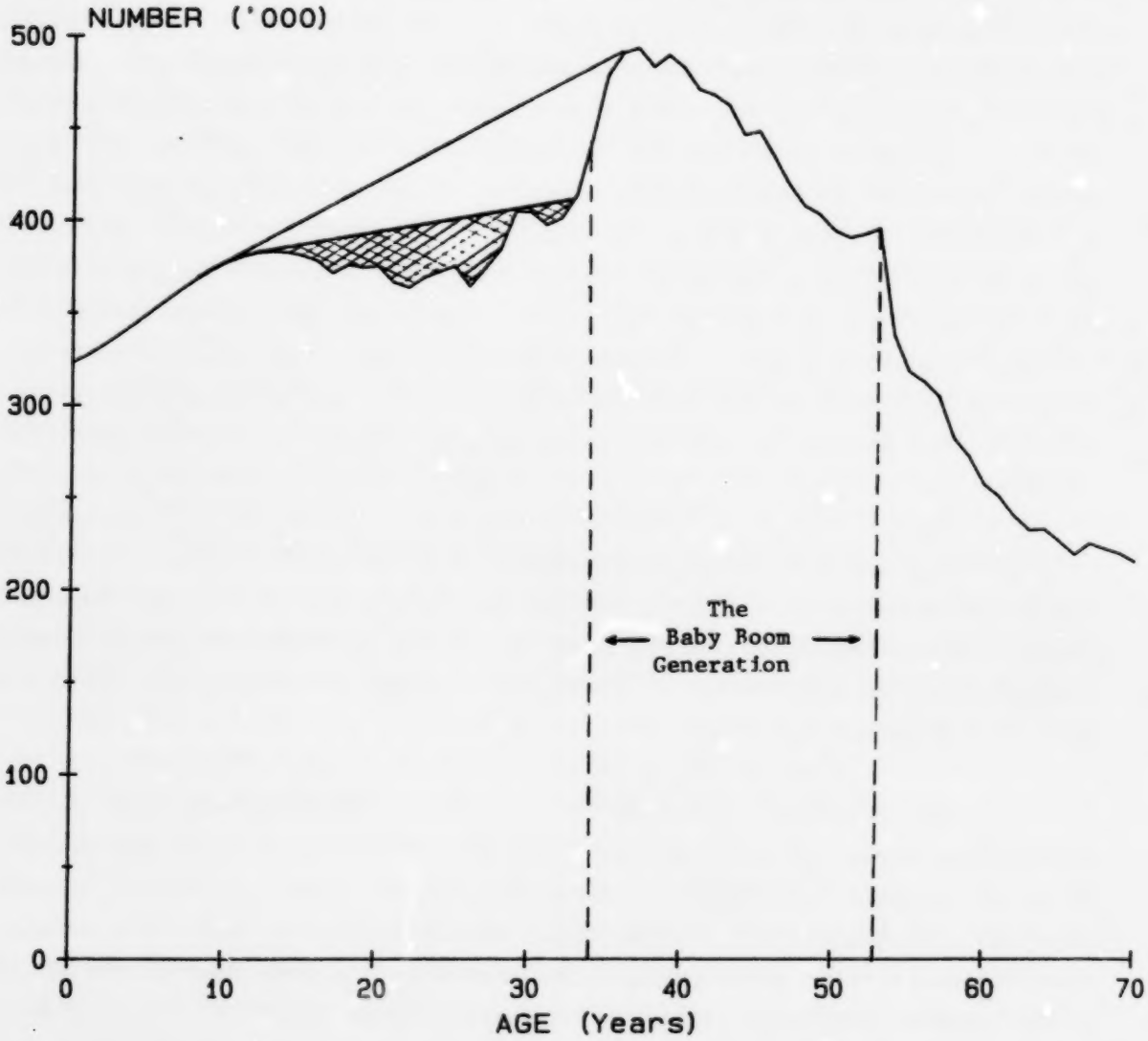

SOURCE: Statistics Canada (1985), 231.

Immigration and deaths have moved the peak back two years, from 39 to 37 years. However, the same general profile is apparent. Under these assumptions (of constant fertility) the Baby Boom echo effect peaks in 1987, and thereafter the number of births starts to decline. Persons born in this year are aged 13 years by the year 2000. There is, therefore, 24 years between the peak of the Baby Boom and the subsequent but lower peak of the Baby Boom echo.

The proposed new immigration policy concentrates on the "valley" between these two peaks; that is, on persons aged between 14 and 36 years in the year 2000. These people would have birthdates between 1964 and 1986. However, the end of the Baby Boom generation will be aged 34 years in the year 2000 and it is unlikely that a new immigration initiative would be started which could compete with these people since they are likely to continue to experience reduced labour market opportunities as a result of the large numbers of their older brothers and sisters having entered the labour market ahead of them. Consequently, it could be argued that it would be more justifiable to limit the new immigration policy to those aged between 14 and 32 years in the year 2000; that is, those with birthdates between 1968 and 1986.[4] A program indicated by the (smaller) cross-hatched area in the chart would represent a total of approximately 364,000 additional immigrants over a 20-year period, or an average of 18,215 additional immigrants per year. Since this is additional to the projected immigration program averaging 100,000 immigrants (and 50,000 emigrants) a year, it would represent a gross intake of nearly 120,000 persons a year which, incidentally, is the mid-point of the proposed level for 1987. Note, however, that these additional immigrants are age-directed. The maximum number could be almost 40,000 immigrants aged 26 years in 2000, that is, with a birthyear of 1974. More generally, however, the proposed program would comprise the following characteristics:

Year of Birth	New Immigration ('000)
1968-72	54.9
1973-77	154.7
1978-82	116.5
1982-87	38.2
Total	364.3

Consequently, the orientation of the program would be concentrated on those with birthdays in the decade between 1973-82 with smaller numbers in the five-year period on either side. These could be selected at any time over the next twenty years. However, since the program is justified in part on labour market considerations, it could be argued that the intake under this program be limited to those of labour force age.[5] For example, limiting the program to those aged 18 years and over would only include those with birthyears of 1968 and 1969 in 1986. Reducing the lower age to 15 years (the lower limit in Canada) would extend the admissible birthyears to 1971.

Note, therefore, that now is the appropriate time to envisage such a new age-directed program. Implementation could commence on a small scale (an average of 11,000 persons a year for the first five years) with one admissible birthyear being added each year. The points system would be modified to reflect this program and to reflect the expanding admissible ages each year. Control over levels could be exercised in the usual ways (or, if preferred, quotas could be assigned or the points periodically modified). Note that someone who was eliminated on an overall levels criterion in one year would automatically be eligible under this program in any subsequent year. The program would be easily administered since the decision for eligibility depends on the birthdate only, and this information is already collected on a routine basis.[6] Of course, once the quantitative limit for a particular age is achieved under the program no further admissions of persons with that birthyear would be considered.

The program could be expanded or contracted depending on the assessment of demographic and/or labour market considerations. For example, filling the entire "valley" between the two peaks in the chart would involve a new age-directed immigration program involving 1.153 million persons over 25 years, or an average of approximately 46,000 new immigrants per year. Note that on top of the assumed 100,000 persons a year already included in the Statistics Canada projection, this involves a gross intake of 146,000 persons a year which is still within post-war historical experience.

Turning to the alternative Statistics Canada projections yields similar calculations. For example, projection Nos. 1 and 2 (with declining fertility) result in a Baby Boom echo which has already peaked. Here filling in the "valley" between the peaks at ages 16 and 29 years in the year 2000 involves a somewhat smaller age-directed immigration program covering 216,400 immigrants over a twelve-year period or, once again, approximately 18,000 new immigrants a year. This program would have the following characteristics:

Year of Birth	New Immigration ('000)
1972-75	27.7
1976-79	89.9
1980-83	99.0
Total	216.4

Projection No. 4 yields very similar results to projection No. 3 although in this case they would be additional to the larger 150,000 gross immigration program embodied in the projection. Under the high fertility projection (No. 5) the subsequent Baby Boom echo is much larger and peaks in 1997. This leaves a much deeper "valley" between the two peaks, which spans the ages 4 through 36 years or the eligible birthyears of 1965 through 1995. Conseqently, focussing on this area would represent a larger 30 year age-directed immigration program, and could cover up to 2.4 million persons at an average of almost 78,000 persons a year. Once again the age-directed profile would assign different numbers to different ages. Even this much larger program, which would involve a gross intake of 228,000 immigrants a year over a thirty year period, is perhaps not outside the "conceivable" range.[7]

These calculations could be easily disaggregated by province and/or gender. Since the Statistics Canada population projections contain such detail, an internally consistent age-directed immigration program by gender and province of destination could be developed using the approach outlined above, if so desired.

In concluding this section it is necessary to ask whether there are sources for these new immigrants. Canada has always drawn on a variety of source populations for its immigration program. Data for 1984 (E. & I.C., 1985b, Appendix) show that Asian populations accounted for 47.5 per cent of the intake, followed by Europe (23.7), North and Central America (12.5), the Caribbean (6.4) and South America (4.6). African and Australasian-Oceanic were the quantitatively least important source populations. Over the three-year period 1982-84, seven countries accounted for approximately one-half of Canada's immigrant inflow. Those were the U.K., U.S.A., Vietnam, Hong Kong, India, Poland and the Philippines.

Meeting the requirements of the age-directed immigration program envisaged in this paper requires source populations which can be expected to be significantly younger than Canada's over the next 20 plus years. Only three of these seven recently important source populations would meet these requirements. The populations of Vietnam, India and the Philippines are significantly younger than Canada. Those of Hong Kong and Poland are a little younger, while those of the U.K. and the U.S.A. are older.

The table below summarizes the percentage of the population under age 15 years in various regions of the world. Based on this criterion alone, it

POPULATION UNDER AGE 15 YEARS, 1985

Region	Per cent
Africa	45
Asia	37
North America	22
Latin America	38
Europe	22
Oceania	29
World	35

SOURCE : Population Reference Bureau, 1985 World Population Data Sheet.

would appear that the most likely source populations for an age-directed immigration program would be found in Africa, Latin America and Asia. Oceania and Europe would seem to be less likely sources. Exceptions can, of course, always be found such as Ireland (in Europe) which has a comparatively young population and Japan (in Asia) which has a population very similar to Canada in this respect. A cursory examination of the populations of the countries of the world, however, does suggest that there would be no difficulty in finding immigrants as potential admissions in an age-directed program of the type proposed in this paper. Whether or not they would meet the other necessary criteria is, of course, another issue which is not considered in this paper.

7. Conclusions

Recent announcements on immigration policy in Canada contain some significant departures from past trends. Not only has the downward trend in immigration levels been reversed, but the restriction on selected workers has been removed.[8] Once again applicants can be selected against economic criteria[9]. These revised conditions provide a unique opportunity to consider a new, age-directed immigration program for Canada. The illustrative calculations presented in this paper demonstrate the feasibility and flexibility of such a program. It would be based on demographic and labour market considerations as required by the Immigration Act. The proposed program would not preempt future discussions regarding immigration levels or on appropriate population size for Canada. It can be introduced gradually and, if necessary, adapted to variations in immigration levels as required. It contains an automatic "sunset" provision. The important, and new, characteristic of this program is its age-directed feature, which smooths out the Canadian demographic profile over the next 15 to 30 years, rather than accentuating it as current immigration policy appears to be doing. This program can be easily implemented within the existing administrative structure and environment of moderate, controlled increases in immigration levels, especially in the economic class. The results presented in this paper show that, with the entire Baby Boom generation now of labour force age in Canada, there could not be a more appropriate time to consider introducing an age-directed component into the Canadian immigration program.

Footnotes

1. Note that this feature has only emerged over the last decade as the Baby Boom generation has gradually aged into the traditional geographically mobile age groups.

2. This trend was accurately projected by Denton and Spencer (1978), who then explored some of the implications for immigration policy.

3. Once again labour force participation rates played a relatively minor role in these developments. Between 1980 and 1985 the youth participation rate increased slightly from 67.2 to 67.4 per cent, while the young adult rate increased from 78.9 to 82.2 per cent.

4. This implies, of course, a downward revision of the points allocated on the basis of age rather than the upward revision recently announced in the revised selection criteria (see Section 2).

5. Such an argument would, however, ignore the potential future labour market contributions of younger immigrants who would first enter Canada's educational institutions before entering the labour market. Note also that if somewhat younger immigrants are accompanied by their parents, they are currently likely to be older than the Baby Boom generation and hence would not conflict with the premises of the new program. However, over time this would become gradually less true.

6. Note that birthdate determines eligibility but not necessarily admission since, for example, the age-directed program could be easily administered within the current selection criteria, or "points system".

7. These alternative calculations should be taken as indicative of age-directed immigration programs of different sizes. There is nothing necessarily inconsistent with choosing an immigration level independent of age considerations and then designing an age-directed program to meet the target along the lines illustrated in this paper.

8. This restriction was imposed on May 1, 1982 in response to employment difficulties associated with the economic downturn which began in late 1981.

9. Effective January 1, 1986, the occupation factor in the immigrant selection criteria is based on the assignment of points (ten maximum) at the broader four-digit level (as outlined in the Canadian Classification and Dictionary of Occupations). About 100 occupations, most of which require higher skills, have been identified. The list of occupations is to be reviewed quarterly.

References

Denton, F.T. and B.G. Spencer (1978), "On the Prospect of a Labour Shortage", Canadian Public Policy 4:1 (Winter), 100-118.

Employment and Immigration Canada (1985a), Report to Parliament on the Review of Future Directions for Immigration Levels (Ottawa E. & I.C.).

Employment and Immigration Canada (1985b), Annual Report to Parliament on Future Immigration Levels (Ottawa: E. & I.C.).

Foot, D.K. (1982), Canada's Population Outlook: Demographic Futures and Economic Challenges (Toronto: James Lorimer and C.I.E.P.).

Foot, D.K. (1983), "The Impacts of Population Growth and Aging on the Future Canadian Labour Force" in Canadian Labour Markets in the 1980s (Kingston: Industrial Relations Centre, Queen's University), 50-64.

Foot, D.K. and J.C. Li (1985), "The Demographic Determinants of Unemployment in Canada", forthcoming in M. Gunderson, N.M. Meltz and S. Ostry (eds.), Unemployment: An International Perspective (Toronto: University of Toronto Press).

House of Commons Standing Committee on Labour, Employment and Immigration (1985), Minutes of Proceedings and Evidence, First Session, 33rd Parliament, 20 (1984-85), 3-6.

Kalbach, W.E. (1975), "Demographic Concerns and the Control of Immigration", Canadian Public Policy 1:3 (Summer), 302-310.

Seward, S. (1986), "More and Younger?", Policy Options, 7:1 (January/February), 16-19.

Star, S. (1975), "In Search of a Rational Immigration Policy", Canadian Public Policy 1:3 (Summer), 328-342.

Statistics Canada (1985), Population Projections for Canada, Provinces and Territories, 1984-2006 (Ottawa: Statistics Canada).

APPENDIX I

THE AGE DISTRIBUTION OF IMMIGRANTS CANADA, 1980 AND 1985

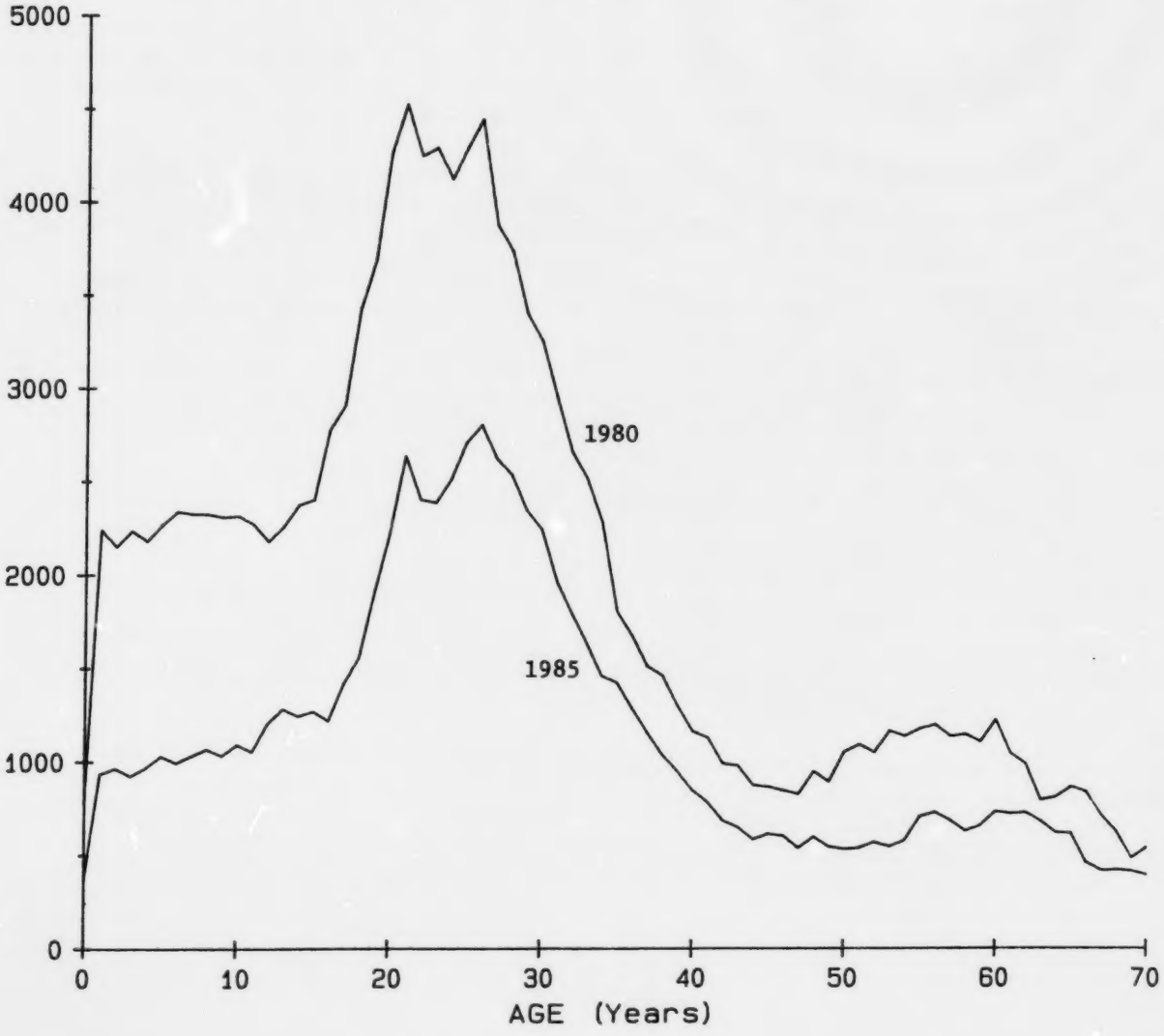

SOURCE: Employment and Immigration Canada.

APPENDIX II

THE AGE DISTRIBUTION OF THE POPULATION CANADA, 1985

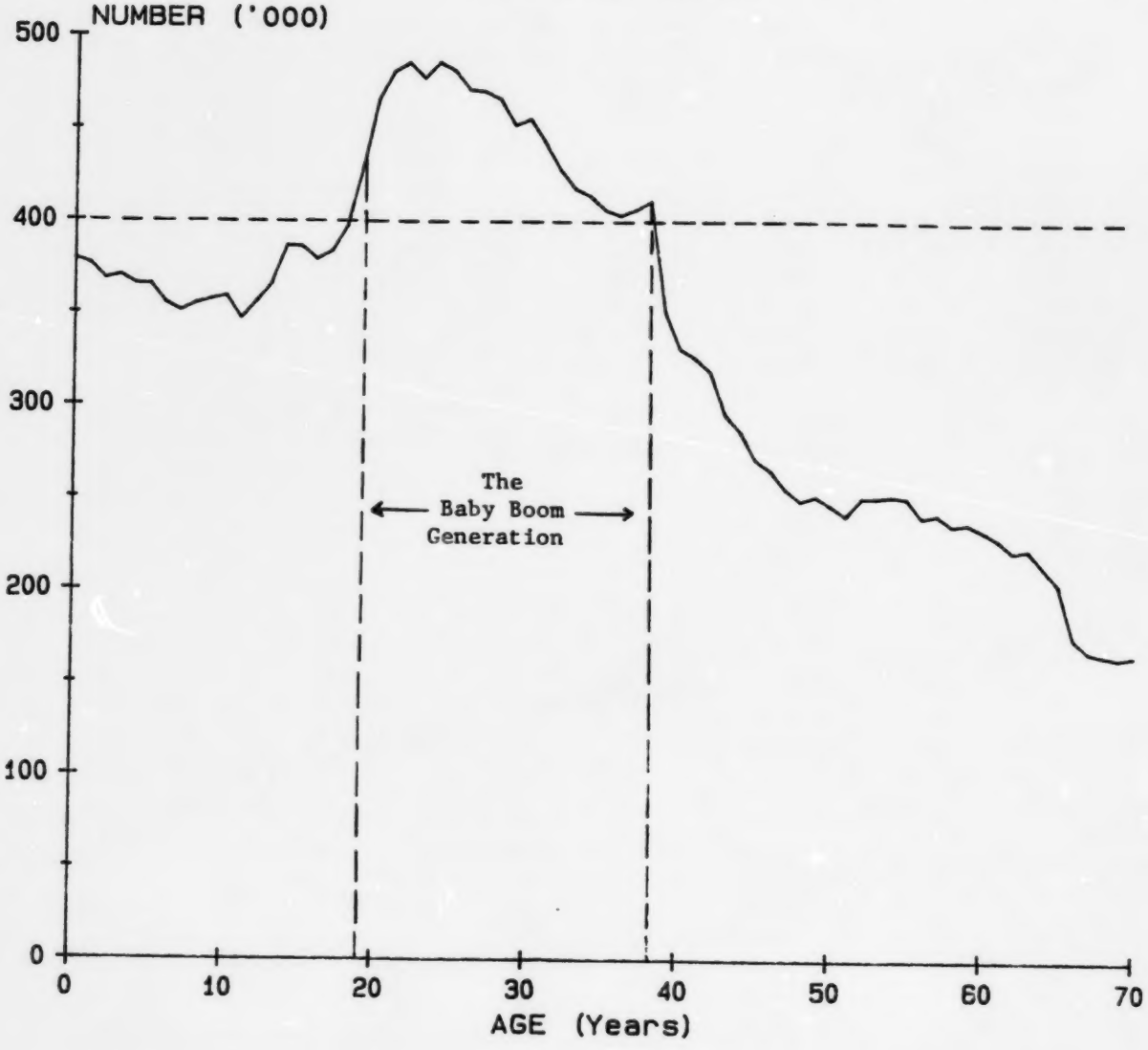

SOURCE: Statistics Canada

APPENDIX III

UNEMPLOYMENT RATES, CANADA, 1975-85
(per cent)

Year	Age (Years) 15-24	25-34	35-44	45-54	55-64	65+	All
1975	12.0	6.1	4.4	4.5	4.3	5.0	6.9
1976	12.7	6.3	4.8	4.2	4.2	2.2	7.1
1977	14.4	7.0	5.4	5.1	5.1	2.0	8.1
1978	14.5	7.4	5.7	5.3	5.4	N.A.	8.3
1979	12.9	6.7	5.0	4.7	4.6	N.A.	7.4
1980	13.2	6.6	5.0	4.9	4.5	N.A.	7.5
1981	13.2	7.0	5.1	4.7	4.4	N.A.	7.5
1982	18.8	10.5	7.9	7.0	6.9	2.5	11.0
1983	19.9	11.8	8.5	7.6	8.1	2.0	11.9
1984	17.9	11.6	8.3	7.8	8.0	1.9	11.3
1985	16.5	10.8	7.8	7.2	8.2	2.0	10.5

SOURCE: Statistics Canada, The Labour Force, Cat. no. 71-001, various issues.

APPENDIX IV

STATISTICS CANADA POPULATION PROJECTION ASSUMPTIONS

Projection No.	Fertility	Net Immigration	Internal Migration
1	1.40	50	A
2	1.40	50	B
3	1.66	50	B
4	1.66	100	A
5	2.20	100	C

SOURCE: Statistics Canada (1985), 41.

APPENDIX V

ALTERNATIVE PROJECTED AGE STRUCTURES
CANADA, 2000

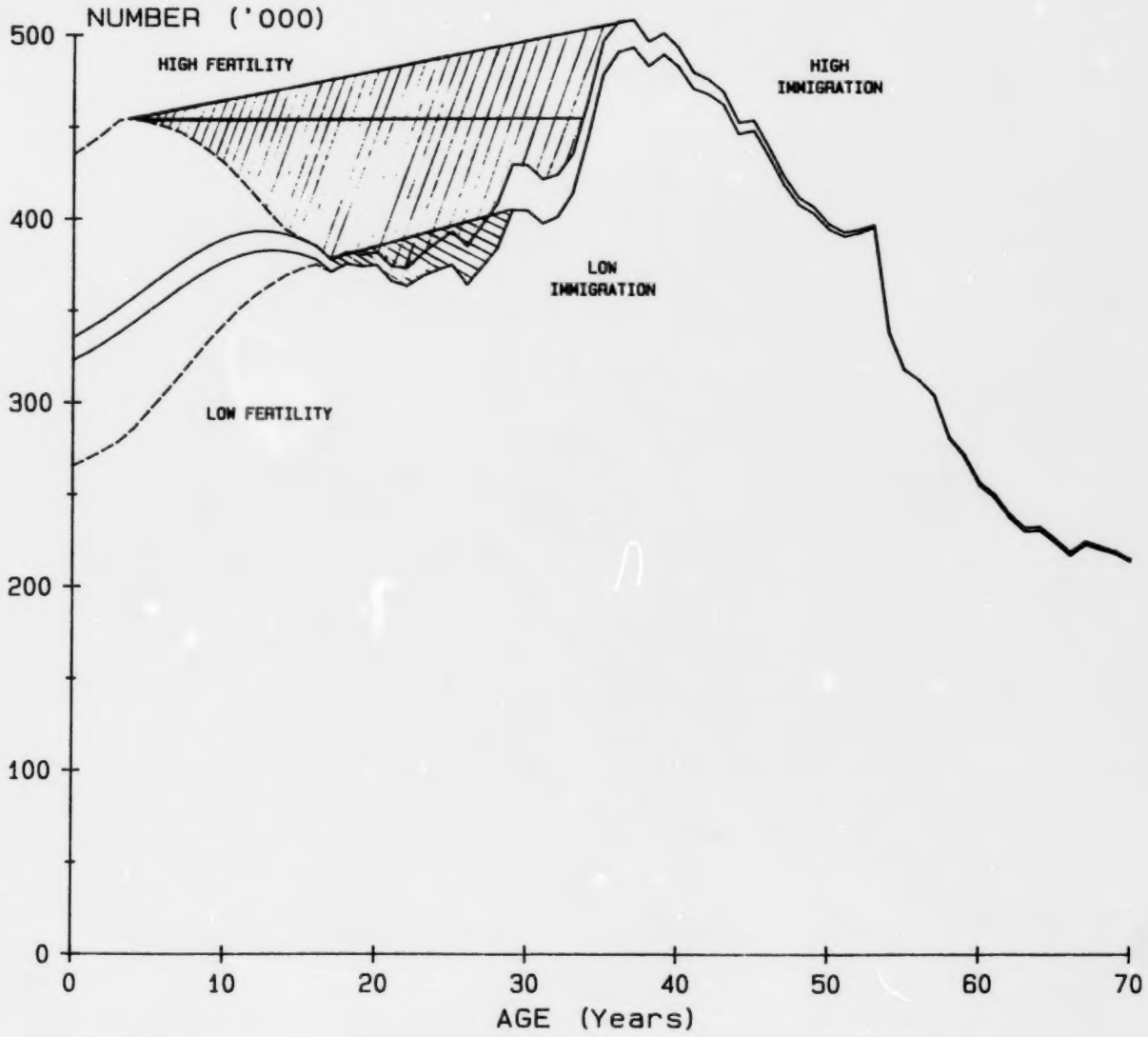

SOURCE: Statistics Canada (1985), 185, 231, 277 and 323.

Emploi et Immigration Canada
Employment and Immigration Canada

Vieillissement de la population et politique canadienne d'immigration : répercussions et recommandations

par
David K. Foot
Département d'économie
Université de Toronto

Août 1986

Élaboration de la politique

Élaboration de la politique et du programme
Immigration

Canada

DOCUMENT DE TRAVAIL DÉMOGRAPHIQUE N° 1

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET POLITIQUE CANADIENNE D'IMMIGRATION : RÉPERCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

par

David K. Foot
Department of Economics
University of Toronto

août 1986

Élaboration de la politique
Élaboration de la politique et du programme
Immigration
Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada

Les opinions exprimées dans le présent document de travail sont celles de l'auteur, et ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission. Ce document a été diffusé aux fins de discussion seulement et vos opinions ou commentaires seraient appréciés.

WH-5-098

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET POLITIQUE CANADIENNE D'IMMIGRATION : RÉPERCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

par

David K. Foot
University of Toronto

SOMMAIRE

La Loi sur l'immigration dispose qu'au moment de l'établissement des niveaux d'immigration, il faut tenir compte des besoins démographiques et de la situation du marché du travail. Il ressort de la répartition actuelle des immigrants par âge que près de la moitié de tous les immigrants au Canada rentrent dans les groupes d'âges qui comprennent la génération issue de la poussée démographique, c'est-à-dire les personnes de 20 à 39 ans. Ces dernières ont fait face à des conditions de plus en plus difficiles sur le marché du travail au cours des dernières années. Par conséquent, il est possible que la politique d'immigration actuelle intensifie les problèmes relatifs au vieillissement de la population du Canada où prédomine cette génération.

Cela n'a pas à se produire, surtout à un moment où est annoncée une augmentation contrôlée et modérée des niveaux d'immigration principalement dans la composante à caractère économique. Les graphiques du présent document montrent la faisabilité et la souplesse d'un nouveau programme d'immigration pour le Canada axé sur les groupes d'âges plus jeunes. Un tel programme est justifiable en fonction des critères précisés dans la loi, peut être facilement mis en oeuvre suivant le plan actuel d'immigration et contient une disposition de temporisation systématique. De plus, il semble y avoir bon nombre de populations sources possibles dans le monde. Au Canada, comme toute la génération issue de la poussée démographique est maintenant en âge de travailler, il ne pourrait y avoir de meilleur moment d'envisager l'adoption d'un tel programme d'immigration.

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	Introduction	1
2.	Faits nouveaux relatifs à l'immigration	3
3.	Considérations démographiques	5
4.	Situation du marché du travail	6
5.	Évaluation et répercussions	9
6.	Politique d'immigration : une recommandation	10
7.	Conclusions	19
	Renvois	21
	Documents de référence	22
	Appendices	23

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET POLITIQUE CANADIENNE D'IMMIGRATION : RÉPERCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

par
David K. Foot

1. Introduction

L'interdépendance des considérations démographiques et de l'établissement des niveaux d'immigration au Canada est maintenant bien établie. L'article 7 de la Loi sur l'immigration de 1976 dispose, en partie, que dans l'établissement du niveau (annuel) d'immigration "Le Ministre ... précise ... la manière dont les considérations démographiques ont été prises en ligne de compte pour fixer ce nombre". Aux termes de cet article, le Ministre d'it aussi consulter les provinces sur "l'aspect régional des besoins démographiques et de la situation du marché du travail". Ces éléments émanent en grande partie de l'alinéa 3 a) de la loi qui énonce un des objectifs de la politique d'immigration, savoir "... favoriser la poursuite des objectifs démographiques établis par le gouvernement du Canada, relatifs au chiffre, au taux de croissance, à la composition et à la répartition géographique de la population canadienne".

Des événements récents ont encore une fois fait ressortir cette interdépendance. Dans le Rapport au Parlement sur l'examen de l'orientation à prendre quant à l'établissement des futurs niveaux d'immigration (1985a), rapport spécial, le Ministre a indiqué que le gouvernement fédéral avait décidé qu'il fallait procéder à une évaluation distincte du lien entre les niveaux d'immigration et la taille, le taux de croissance et la composition future de la population canadienne. Cette décision tenait en partie à l'hypothèse selon laquelle, si le taux de fécondité actuel devait se maintenir, l'immigration constituerait le moyen dont on dispose pour façonner l'avenir démographique du Canada, ce sur quoi, par voie de conséquence, influait la récente baisse marquée des niveaux d'immigration qui était une incitation à repenser un programme d'immigration où le nombre de personnes à qui est accordé le droit d'établissement avait fléchi bien en dessous du niveau moyen de 140,000" (EIC, 1985a, 1). L'évaluation proposée doit être effectuée sous la direction de M. J. Epp en sa qualité de ministre

de Santé et Bien-être social Canada avec l'appui d'un secrétariat et d'un comité interministériel composé de fonctionnaires.

Le Rapport (1985a) a également donné au gouvernement fédéral la possibilité de répondre au deuxième rapport du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration (avril 1985). Ce dernier rapport mettait également en relief les questions démographiques et leur lien avec le programme d'immigration. Ce qui revêt un intérêt particulier pour cette évaluation, ce sont les recommandations du Comité sous la rubrique Priorités démographiques, surtout la recommandation 4 qui se lit comme suit :

> "On devra déployer tous les efforts possibles, dès maintenant et au moins pendant les 30 prochaines années, pour songer à recourir à la politique d'immigration afin de corriger l'actuel déséquilibre des âges au sein de la population canadienne." (1985, 4)

La réponse du gouvernement fédéral consistait à attendre les résultats de l'évaluation susmentionnée avant de prendre une décision au sujet de la présente recommandation (et de certaines autres).

L'introduction du facteur âge dans le programme d'immigration du Canada n'est bien sûr pas nouvelle. Ce facteur est inclus dans les critères de sélection actuels ou "système de points" comme on l'appelle souvent. En vertu des critères révisés en vigueur depuis le 1er janvier 1986 et qui portent que 10 points au maximum peuvent être attribués au facteur âge, la fourchette d'âge de 18 à 35 ans (ancien système - avril 1978) est remplacée par la fourchette de 21 à 44 ans. En outre, l'interdépendance possible de la structure par âge et de la politique d'immigration n'est pas passée inaperçue. Dans ses observations au sujet du Livre vert de 1975 sur l'immigration, Star (1975, 340) faisait remarquer ce qui suit :

> (TRADUCTION LIBRE)
>
> "L'immigration de travailleurs au cours des dix à vingt prochaines années viendra s'ajouter aux problèmes du vieillissement de la population. Toutefois, un important afflux de travailleurs productifs à partir de 1990 environ pourrait rééquilibrer la structure de la population modifiée par la poussée démographique de l'après-guerre."

Par ailleurs, Kalbach (1975, 308) était un peu plus explicite :

> (TRADUCTION LIBRE)
>
> "Non seulement l'immigration doit-elle être fonction des besoins précis de main-d'oeuvre pour ce qui concerne les compétences, mais aussi des fluctuations du taux de fécondité quelque vingt années avant l'année de planification pour que l'immigration soit complètement rationalisée."

Plus récemment, Seward (1986) a de nouveau soulevé la question.

Le présent document porte sur le déséquilibre des âges dans la population canadienne dont se sont rendu compte le Comité permanent et ces auteurs. Il établit un lien entre cette "considération démographique" et le développement du marché du travail, tant pour le passé que pour l'avenir, et indique comment la politique d'immigration peut être modifiée pour atténuer les conséquences éventuellement non souhaitables de cette caractéristique structurelle du profil démographique actuel du Canada, à un moment où l'augmentation des niveaux d'immigration est contrôlée et modérée surtout dans la composante à caractère économique. Les caractéristiques d'une telle politique sont brièvement définies et les avantages exposés à grands traits. Essentiellement, le document étudie donc s'il est faisable et souhaitable de mettre en oeuvre la recommandation 4 du Comité permanent dans le contexte actuel.

Les trois sections suivantes du document exposent brièvement pour le passé récent et l'avenir les faits nouveaux relatifs à l'immigration, à la population et au marché du travail au Canada. Vient ensuite une évaluation intégrée de ces tendances et de leurs répercussions probables. Une recommandation à l'égard de la politique d'immigration de l'avenir est ensuite formulée en fonction de ces résultats. Une dernière section résume les principales conclusions.

2. Faits nouveaux relatifs à l'immigration

Depuis les années 1970, le niveau d'immigration au Canada est tombé de 218,465 en 1974 à 86,313 en 1978. Les niveaux de 1983 et 1984 étaient également en dessous de 90,000 personnes et ce sont les deux seules

années où cela s'est produit depuis 1962. Depuis, la fourchette des niveaux annoncés pour 1985, soit de 85,000 à 90,000, est passée à u6e fourchette de 105,000 à 115,000 en 1986 et à une de 115,000 à 125,000 en 1987.

La répartition par âge des immigrants revêt un intérêt particulier pour la présente étude. Selon des données chronologiques (voir p. ex., Foot, 1982, 242) les immigrants, même s'ils sont un peu plus jeunes en moyenne que la population canadienne, rentrent dans des classes d'âges de plus en plus élevés. Les données récentes sur la répartition par âge des mouvements d'immigration sont résumées ci-dessous. Elles indiquent que les immigrants dans la vingtaine et dans la trentaine répondent pour un peu moins de la moitié du mouvement global d'immigration, comparativement à environ 30 % pour les immigrants du groupe d'âges précédent de 0 à 19 ans, et à une proportion de 20 % pour le groupe d'âges plus élevés de 40 à 64 ans. La diminution dans le cas du premier groupe et l'augmentation dans le cas du deuxième confirment la tendance progressive du vieillissement indiquée plus haut. Des calculs à partir de données plus détaillées relatives à un seul âge (appendice 1) montrent que, pour la période de 1980 à 1985, l'âge moyen des immigrants est passé de 24.6 à 26.7 ans et que 48.7 % des immigrants avaient l'âge de la génération issue de la poussée démographique (comme il est indiqué dans la section 3 ci-dessous). Les immigrants des récents mouvements vieillissent donc graduellement et se retrouvent surtout dans les groupes d'âges de la génération issue de la poussée démographique.[1]

RÉPARTITION DES IMMIGRANTS PAR ÂGE
(pourcentage)

Âge (Années)	1981-1982	1982-1983	1983-1984
0 à 19	31.1	30.6	29.0
20 à 39	45.6	44.6	44.3
40 à 64	18.1	19.1	20.1
65 et plus	5.2	5.7	6.6
Tous les âges	100.0	100.0	100.0

SOURCE : Statistique Canada, Estimations annuelles postcensales, n° de catalogue 91-210, publication annuelle, volumes 1 et 2.

3. Considérations démographiques

Les principales caractéristiques de la structure démographique du Canada ont été résumées ailleurs (p. ex., Foot, 1982) et sont maintenant largement admises. Il s'agit d'une population qui continue à augmenter mais à un rythme décroissant. Par exemple, la population du Canada est passée de 21.6 millions d'habitants à 24.3 millions entre 1971 et 1981, ce qui constitue une croissance annuelle moyenne de 1.22 %. En 1985, la population s'élevait à 25.4 millions d'habitants, ce qui représentait une croissance annuelle moyenne de 1.07 % depuis 1981. Le vieillissement de la population est une caractéristique du fléchissement de la croissance démographique du Canada. Au cours de la même période, l'âge moyen de la population est passé de 26.2 ans en 1971 à 31.1 ans en 1985. Cette tendance devrait se maintenir (Statistique Canada, 1985) de sorte qu'en l'an 2000, l'âge moyen sera d'environ 37 ans.

Afin de comprendre ce processus de vieillissement, il est utile d'examiner la structure par âge de la population canadienne actuelle. La caractéristique prédominante de cette structure (appendice II), c'est l'importance de la cohorte des personnes de 19 à 38 ans (en 1985). Dans chacun de ces âges, on compte plus de 400,000 personnes, l'âge de 24 ans étant celui où le nombre de personnes est le plus élevé soit 485,600. Il en est souvent fait mention comme étant la génération issue de la poussée démographique. Leur année de naissance se situe entre 1947 et 1966. Il n'est pas étonnant que les groupes d'âges de la génération précédente soient beaucoup moins importants sur le plan quantitatif (puisque, dans ce cas, la probabilité de décès s'accroît avec l'âge). Toutefois, les groupes d'âges de la génération suivante sont également moins importants, ce qui indique un fléchissement considérable du taux de fécondité à la fin des années 1960 et au cours des années 1970. On dit parfois de ces groupes d'âges qu'ils sont de la génération issue de l'effondrement de la natalité. Il importe de remarquer qu'il y a 346,700 enfants âgés de 11 ans (le plus petit des groupes d'âge en 1985) et qu'il y en a sensiblement plus qui, par exemple, n'ont pas encore un an par rapport à ceux qui ont dix ou même cinq ans. Ces enfants sont ceux de la génération issue de la poussée démographique et ils

constituent un effet de répercussion de l'explosion démographique. La durée de cet effet de répercussion est directement fonction du taux de fécondité futur. Toutefois, il est peu probable qu'il sera aussi élevé que dans le cas de la poussée démographique (voir ci-dessous).

Le vieillissement de la génération issue de la poussée démographique prédomine dans les considérations démographiques au Canada. C'est principalement en raison de ce vieillissement que l'âge moyen de la population s'est accru sensiblement au cours des années 1970 et au début des années 1980, et que cette tendance se poursuivra inévitablement pendant les années à venir.

4. Situation du marché du travail

Le taux de chômage est de loin l'indicateur le plus utilisé au regard du développement du marché du travail canadien. Depuis le début des années 1970, le taux de chômage est passé du bas niveau de 5.3 % qu'il était en 1974 au niveau élevé de 11.9 % en 1983. Le taux de chômage est de deux chiffres depuis le plus fort de la récession de 1982 (appendice III); il a fléchi de 11.3 % en 1984 à 10.5 % l'année suivante. Étant donné que le taux élevé de chômage indique la faible tenue du marché du travail, il n'est pas étonnant que les niveaux d'immigration aient été plus bas au cours des dernières années. La légère baisse du taux de chômage en 1985 pourrait être une indication que la situation du marché du travail s'est améliorée et qu'elle est conforme à l'augmentation modérée des niveaux d'immigration annoncés pour 1986 et 1987.

Toutefois, le taux de chômage par âge revêt un intérêt particulier pour ce document. Le taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans) a toujours été le plus élevé, suivi de ceux des jeunes adultes (de 25 à 34 ans) et des personnes de 35 à 44 ans. Toutefois, ces taux de chômage ne font pas ressortir certains faits nouveaux intéressants.

TAUX DE CHÔMAGE RELATIF PAR ÂGE
(Ratio)

Année	Âge (années) 15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65 et plus	Tous
1975	1.74	0.88	0.64	0.65	0.62	0.72	1.00
1976	1.79	0.89	0.68	0.59	0.59	0.31	1.00
1977	1.78	0.86	0.67	0.63	0.63	0.25	1.00
1978	1.75	0.89	0.69	0.64	0.65	S.O.	1.00
1979	1.74	0.91	0.68	0.64	0.62	S.O.	1.00
1980	1.76	0.88	0.67	0.65	0.60	S.O.	1.00
1981	1.76	0.93	0.68	0.63	0.59	S.O.	1.00
1982	1.71	0.95	0.72	0.64	0.63	0.23	1.00
1983	1.67	0.99	0.71	0.64	0.68	0.17	1.00
1984	1.58	1.03	0.73	0.69	0.71	0.17	1.00
1985	1.57	1.03	0.74	0.69	0.78	0.19	1.00

SOURCE : Établi d'après Statistique Canada, la Population active, n° de catalogue 71-001, divers numéros.

Ce tableau montre le taux de chômage pour chaque groupe d'âges exprimé en tant que ratio de la moyenne nationale pour les années en question. D'après ces ratios, une nouvelle tendance s'est établie dans les années 1980 par rapport à la dernière moitié des années 1970. Même s'il est toujours supérieur à la moyenne nationale, le taux de chômage des jeunes semble fléchir au regard de cette dernière, tandis que chez les jeunes adultes il semble se situer au-dessus de celle-ci. En 1984, pour la première fois, le taux de chômage chez les travailleurs de 25 à 34 ans s'est, de fait, élevé au-dessus du taux moyen, ce qui s'est poursuivi en 1985. Le taux de chômage relatif chez les travailleurs de 35 à 44 ans semble également être à la hausse et, selon des données préliminaires, la tendance est la même chez les travailleurs âgés. En conséquence, le taux de chômage des jeunes travailleurs est plus élevé que dans le cas de tout autre groupe, ce qui n'est pas étonnant étant donné leur manque relatif d'expérience du marché du travail, mais leur situation s'est améliorée au cours des années 1980, tandis que celle des travailleurs âgés semble s'être progressivement aggravée. Les répercussions de cette situation du marché du travail au regard de la politique d'immigration sont analysées dans la section suivante.

À quoi tiennent ces tendances? Foot (1983) a fait observer qu'il s'est produit au cours des décennies de 1960 et 1970 une croissance de la population active au Canada atteignant une moyenne de plus de 3 % par année, soit un point entier au-dessus du taux de croissance à long terme d'environ 2 % par année au cours du 20e siècle. Il s'agit là d'une conséquence logique de l'arrivée de la génération issue de la poussée démographique sur le marché du travail canadien au cours de cette période. (Les fluctuations du taux d'activité de la population active semblaient avoir un effet sensiblement moins important.) Dès le début des années 1980, cette croissance était presque terminée, les personnes nées en 1966, la dernière année de la génération issue de la poussée démographique, ayant atteint en 1981 l'âge de travailler, c'est-à-dire 15 ans. Comme les cohortes qui se sont jointes à la population active ont été beaucoup moins importantes au cours des années 1980, la croissance de la population active a considérablement ralenti (Denton et Spencer, 1978)[2] passant, par exemple, d'une moyenne de 3 % par année au cours de la dernière moitié des années 1970 (1975 à 1980) à 1.8 % au cours de la première moitié des années 1980 (1980 à 1985). Une croissance plus modérée de la population active tend à diminuer le taux de chômage, bien que les résultats réels soient également fonction de la croissance de l'emploi. La récession du début des années 1980 a considérablement réduit la croissance de l'emploi, soit de 3.5 % par année de 1975 à 1980 à 0.6 % par année de 1980 à 1985. En conséquence, le taux général de chômage a augmenté, masquant ainsi le fait que la croissance plus lente de la population active au cours de cette période avait tendance à diminuer le chômage.

C'est ce qui s'est produit surtout chez les jeunes de 15 à 24 ans, groupe où la population active a, de fait, commencé à fléchir après 1981 après avoir atteint un maximum de 3.075 millions de personnes. En 1985, on comptait 2.861 millions de personnes dans ce groupe d'âges, soit une diminution de 1.8 % par année. Par ailleurs, le vieillissement de la génération issue de la poussée démographique a continué de faire en sorte que la croissance de la population active chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans, même si elle a diminué (de 4.6 % par année de 1975 à 1980 à 2.7 % par

année de 1980 à 1985), est demeurée bien au-dessus de la croissance de la population active pour l'économie dans son ensemble. En raison de ces tendances de la population active, le taux de chômage relatif des jeunes a fléchi tandis que le taux de chômage relatif des jeunes adultes a augmenté.[3]

Ces tendances devraient se maintenir tout au long des années 1980 et 1990 (Foot et Li, 1985), période au cours de laquelle le problème du chômage est parallèle au vieillissement de la génération issue de la poussée démographique et touche le groupe d'âges des 35 à 44 ans et les catégories d'âges élevés. Bref, le chômage des jeunes a surtout été un problème des années 1970; dans les années 1980, ce problème touchera les jeunes adultes et puis les travailleurs âgés dans les années 1990. Ce sont toutes là des conséquences du vieillissement progressif de l'importante génération issue de la poussée démographique.

5. Évaluation et répercussions

L'intégration de la politique d'immigration aux considérations démographiques et à la situation du marché du travail, comme l'exige la Loi sur l'immigration, signifie qu'il faudrait tenir compte des tendances exposées ci-dessus dans l'élaboration de la politique canadienne d'immigration. En général, ces considérations ont été particulièrement prises en ligne de compte dans les rapports annuels des récentes années sur les niveaux, mais ces rapports n'ont nullement traité de la question soulevée dans ce document, savoir une étude des répercussions de la répartition des immigrants par âge.

En particulier, l'examen de la répartition actuelle des immigrants par âge (voir la section 2) montre que près de la moitié de tous les immigrants au Canada rentrent actuellement dans les groupes d'âges comprenant la génération issue de la poussée démographique, savoir les 20 à 39 ans (voir la section 3). Bien que ce ne soit pas particulièrement étonnant, étant donné que les personnes de ces groupes d'âges sont traditionnellement les plus mobiles, la politique d'immigration actuelle

intensifie donc peut-être les problèmes relatifs au vieillissement de la population canadienne où prédomine cette génération.

Les personnes de cette génération, surtout les plus jeunes, ont fait face à une situation du marché du travail de plus en plus difficile au cours des dernières années, d'où un taux de chômage élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans au cours des années 1970 et un taux de chômage sans cesse croissant chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans au cours des années 1980 (voir la section 4). De plus, cette tendance devrait se maintenir. La politique d'immigration actuelle qui attire maintenant un grand nombre d'immigrants du même âge que les personnes de la génération issue de la poussée démographique serait donc susceptible d'aggraver plutôt que d'atténuer le problème du chômage au Canada au cours des années 1980 et des années ultérieures.

Cela n'a pas à se produire, surtout à un moment où les niveaux d'immigration sont accrus de façon modérée. Les considérations démographiques et la situation du marché du travail exposées ci-dessus laissent entendre qu'une légère modification de la politique d'immigration actuelle empêcherait que cela ne se produise. On traite de cette question dans la section suivante.

6. Politique d'immigration : une recommandation

En raison du taux de chômage de plus en plus élevé chez les jeunes adultes de 25 à 34 ans et chez les travailleurs âgés, il conviendrait que les immigrants admis au Canada se retrouvent progressivement dans d'autres groupes d'âges, ce qui est conforme à ce qu'exige la Loi sur l'immigration, c'est-à-dire que la politique d'immigration tienne compte de la "situation du marché du travail". Toutefois, cela peut sembler difficile à rationaliser à une période d'"augmentation modérée et contrôlée" des niveaux d'immigration, surtout dans la composante à caractère économique (voir le Rapport, 1985) qui paraît avoir été justifiée principalement en fonction des "considérations démographiques" (également exigées aux termes de la loi).

Ce problème déconcertant, semble-t-il, de la politique canadienne d'immigration actuelle peut être résolu en admettant progressivement des immigrants plus jeunes. Le taux de chômage chez ces groupes d'âges diminue déjà, ce qui reflète, dans une large mesure, le vieillissement de la génération issue de la poussée démographique. Cette inévitable transformation à long terme de la population n'est pas transitoire, mais elle devrait se poursuivre tout au long des années 1980 et des années ultérieures. Par conséquent, une telle mesure ne règlerait pas un problème à court terme. De plus, c'est maintenant le temps d'agir. Les tendances sont bien marquées et le programme proposé est faisable et défendable d'après les considérations démographiques et la situation du marché du travail bien définies, comme l'exige la loi (voir ci-dessous). En outre, il est conforme à l'augmentation modérée et contrôlée annoncée des niveaux d'immigration.

Une telle modification du programme d'immigration peut également être très souple. En l'axant sur les immigrants de la composante à caractère économique (mais sans nécessairement la limiter à celle-ci), elle ne compromet pas les autres volets essentiels du programme d'immigration du Canada, savoir la réunion des familles et le réétablissement des réfugiés. En comblant les classes d'âges dans lesquelles ne rentre plus la génération issue de la poussée démographique, un nouveau programme axé sur l'âge peut progressivement cadrer avec le vieillissement de la population canadienne, n'est pas limité à des groupes d'âges stables et prédéfinis et permet d'admettre une gamme sans cesse plus vaste de classe d'âges au cours des années 1980 et 1990. En conséquence, comme on le montrera ci-dessous, il reviendra progressivement à ce qu'il est actuellement et ne s'écarte donc pas de façon marquée de la pratique antérieure. Comme tel, il peut être facilement mis en oeuvre dans le cadre existant; il suffit simplement de revoir les points accordés au facteur âge.

Un dernier élément qu'il convient de mentionner avant d'exposer les caractéristiques de la proposition, c'est qu'elle contient une disposition de temporisation systématique. Comme n'importe quel autre

programme, il peut faire l'objet d'un examen périodique, mais l'apparition de l'effet de répercussion de la poussée démographique (voir la section 3) garantira qu'il y aura de jeunes arrivants à la vie active dans environ 20 ans, et le programme proposé pourra alors, de manière justifiable, être éliminé progressivement si on le souhaite.

Aucune proposition de politique n'est complète sans une évaluation des répercussions en termes numériques du changement proposé. Le reste de la présente section de ce document est consacré à cette évaluation. Le fondement essentiel consiste en un aperçu de l'évolution démographique probable du Canada en fonction de laquelle le programme proposé devra être exécuté. Les séries de projections démographiques à jour (appendice IV) de Statistique Canada (1985) peuvent fournir des données à cet égard. Les projections n^{os} 1 et 2 font état d'un taux de fécondité sans cesse décroissant et d'une immigration nette de 50,000 personnes par année (la seule différence entre les deux projections, c'est la configuration de la migration interne qui a un effet imperceptible sur les données nationales et, en conséquence, est sans importance aux fins de la présente étude). La projection n° 3 réunit le taux de fécondité actuel d'environ 1.66 enfant par femme et une immigration nette annuelle de 50,000 personnes, tandis que la projection n° 4 augmente le mouvement d'immigration net à 100,000 personnes par année. La projection n° 5 associe le niveau d'immigration plus élevé à un retour à un taux de fécondité au-dessus du taux de remplacement d'ici le milieu des années 1990. Si le nombre projeté est bas, l'estimation démographique est à l'avenant.

À remarquer que, comme Statistique Canada adopte, pour ce qui concerne l'émigration, une seule hypothèse de 50,000 personnes par année, les hypothèses ci-dessus relatives à la migration nette correspondent au mouvement brut de 100,000 et de 150,000 personnes par année respectivement. Les niveaux annoncés récemment pour 1986 et 1987 se situent dans la première moitié de cette fourchette (voir la section 2).

La projection n° 3 est retenue afin de faciliter l'explication des calculs initiaux qui suivent. La fluctuation des résultats en fonction des autres projections est étudiée plus loin. À noter que toutes ces projections comportent déjà un programme d'immigration qui comprendrait les composantes catégorie de la famille et réfugiés du mouvement d'immigration. Le tableau d'accompagnement résume la structure prévue par âge de la population canadienne (jusqu'à l'âge de 70 ans) en l'an 2000. La génération issue de la poussée démographique a vieilli de 15 ans depuis 1986 et est maintenant âgée de 34 à 53 ans. En raison de l'immigration et des décès, le point culminant s'est déplacé de deux années pour fléchir de 39 à 37 ans. Toutefois, le même profil général est manifeste. Suivant ces hypothèses (fécondité constante), l'effet de répercussion de l'explosion démographique culmine en 1987, et, par la suite, le nombre de naissances commence à diminuer. Les personnes nées cette année-là auront 13 ans en l'an 2000. Par conséquent, un écart de 24 ans sépare le sommet de l'explosion démographique et celui un peu plus bas de la répercussion de cette poussée démographique.

La nouvelle politique d'immigration proposée est axée sur le creux entre ces deux sommets, c'est-à-dire sur les personnes qui auront entre 14 et 36 ans en l'an 2000. L'année de naissance de ces personnes serait entre 1964 et 1986. Toutefois, les derniers membres de la génération issue de la poussée démographique seront âgés de 34 ans en l'an 2000, et il est peu probable que soit mise de l'avant une nouvelle initiative en matière d'immigration qui pourrait constituer un obstacle pour ces personnes, étant donné que les débouchés continueront vraisemblablement d'être réduits dans leur cas en raison du nombre élevé de leurs frères et soeurs plus âgés, qui sont entrés avant eux sur le marché du travail. Par conséquent, on peut faire valoir qu'il serait plus justifié de restreindre la nouvelle politique d'immigration à ceux qui seront âgés de 14 à 32 ans en l'an 2000, c'est-à-dire à ceux dont l'année de naissance se situera entre 1968 et 1986.[4] Un programme indiqué par le petit espace hachuré du graphique figurerait pour un total d'environ 364,000 immigrants de plus au cours d'une période de 20 ans, ou une moyenne de 18,215 immigrants de plus par année.

PROJECTION DE LA STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION
CANADA, 2000

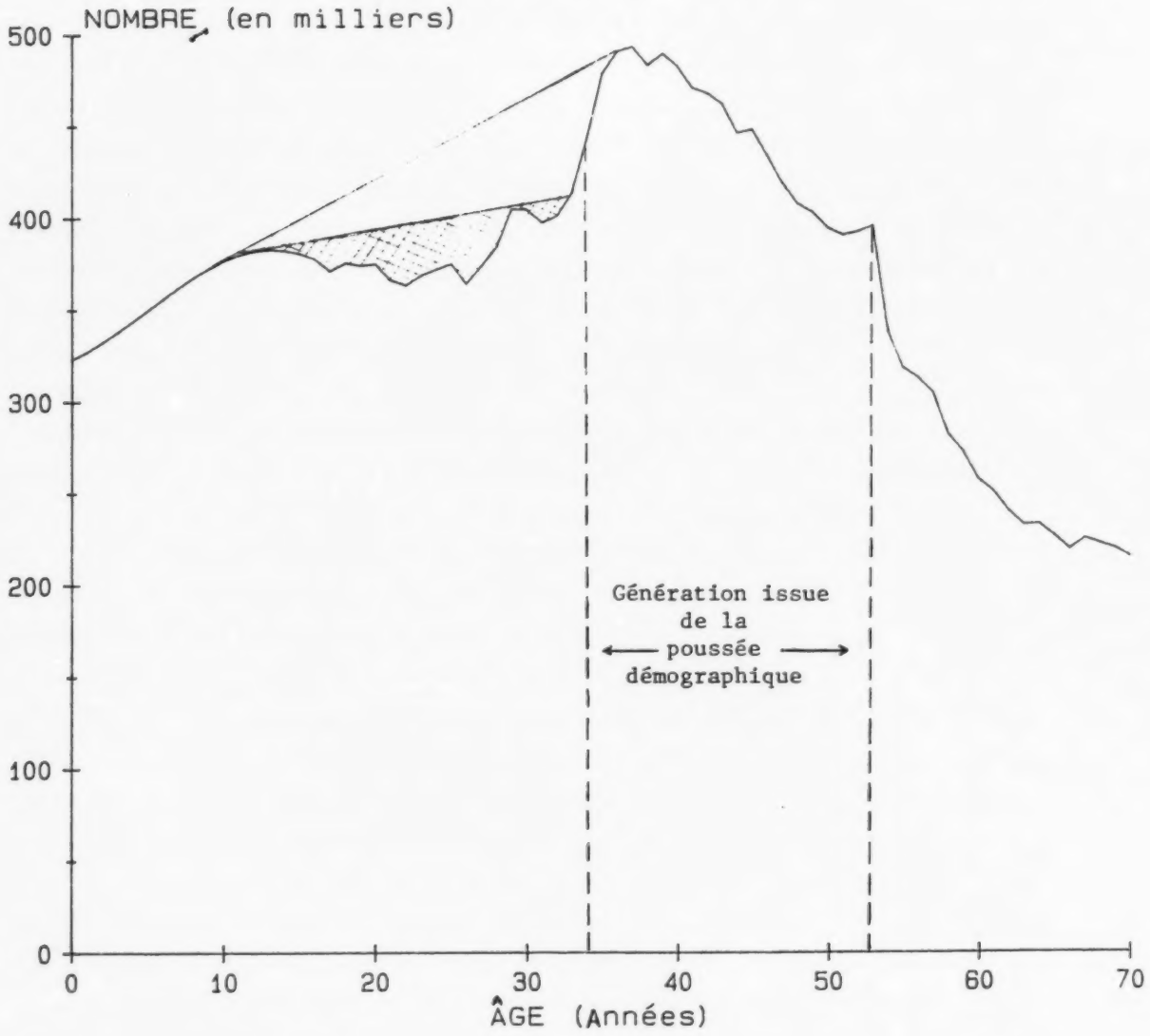

SOURCE: Statistique Canada (1985), 213

Puisque ce chiffre vient s'ajouter à la moyenne prévue du programme d'immigration de 100,000 immigrants (et 50,000 émigrants) par année, il représenterait un mouvement d'immigration brut de près de 120,000 personnes par année qui, soit dit en passant, constitue le point médian du niveau proposé pour 1987. À remarquer toutefois que ces autres immigrants sont choisis en fonction de l'âge. Le nombre maximal pourrait être de près de 40,000 immigrants âgés de 26 ans en l'an 2000, c'est-à-dire dont l'année de naissance serait 1974. De façon plus générale, toutefois, le programme proposé comporterait les caractéristiques suivantes :

Année de naissance	Nouveaux immigrants (en milliers)
1968 à 1972	54.9
1973 à 1977	154.7
1978 à 1982	116.5
1982 à 1987	38.2
Total	364.3

Par conséquent, ce programme s'adresserait surtout à ceux dont l'année de naissance se situe entre 1973 et 1982 et à un petit nombre qui seraient nés dans les cinq années qui précèdent et qui suivent cette décennie. Ces derniers pourraient être sélectionnés à n'importe quel moment au cours des 20 prochaines années. Toutefois, étant donné que ce programme est en partie fonction de la situation du marché du travail, on pourrait faire valoir que le mouvement d'immigration en vertu de ce programme devrait être limité à ceux qui sont en âge de travailler.[5] Par exemple, en 1986, si on limitait le programme aux personnes âgées de 18 ans et plus, seules seraient concernées celles qui sont nées en 1968 et 1969. Le fait de réduire l'âge le plus bas à 15 ans (limite la plus basse au Canada) repousserait à 1971 l'année de naissance des personnes admissibles.

À remarquer, par conséquent, que c'est maintenant le moment opportun d'envisager un tel programme axé sur l'âge. La mise en oeuvre pourrait commencer sur une petite échelle (une moyenne de 11,000 personnes par année pendant les cinq premières années) ajoutant chaque année une

autre année de naissance. Le système de points serait modifié pour refléter ce programme ainsi que l'élargissement annuel de la classe d'âges des personnes admissibles. Le contrôle sur les niveaux pourrait être exercé de la façon habituelle (ou, si on le préfère, des quotas pourraient être fixés ou le système de points modifié de façon périodique). À remarquer que quelqu'un dont la demande a été rejetée une année, à cause d'un critère global relatif au niveau, serait systématiquement admissible aux termes de ce programme l'année suivante. Il serait facile d'exécuter le programme, puisque la décision concernant l'admissibilité serait fonction uniquement de l'année de naissance et que cet élément d'information est déjà recueilli de façon régulière.[6] Bien entendu, une fois qu'on aura atteint la limite quantitative pour un âge précis en vertu de ce programme, aucune autre personne née cette année-là ne sera admise.

Le programme pourrait être élargi ou comprimé suivant l'évaluation des considérations démographiques ou de la situation du marché du travail ou des deux à la fois. Par exemple, si l'on comblait tout le creux entre les deux sommets du graphique, cela supposerait un nouveau programme d'immigration axé sur l'âge aux termes duquel seraient admises 1.153 million de personnes sur une période de 25 ans, ou une moyenne d'environ 46,000 immigrants par année. Signalons qu'en plus des 100,000 personnes qu'il est prévu d'admettre par année déjà comprises dans la projection de Statistique Canada, cela suppose un mouvement d'immigration brut de 146,000 personnes par année, soit un mouvement toujours en deçà de celui de l'après-guerre.

Si on utilise les autres projections de Statistique Canada, on obtient des variantes mais des calculs analogues. Par exemple, les projections n^{os} 1 et 2 (comprenant la fécondité décroissante) aboutissent à un effet de répercussion de l'explosion démographique qui a déjà atteint un sommet. Dans ce cas-ci, pour combler le creux entre les deux sommets de 16 et 29 ans en l'an 2000, cela suppose un programme d'immigration axé sur l'âge un peu moins important permettant d'admettre 216,400 immigrants au cours d'une période de 12 ans ou, encore une fois, quelque 18,000 nouveaux immigrants par année. Ce programme comporterait les caractéristiques suivantes :

Année de naissance	Immigrants (en milliers)
1972 à 1975	27.7
1976 à 1979	89.7
1980 à 1983	99.0
Total	216.4

La projection n° 4 donne des résultats semblables à ceux de la projection n° 3, bien que dans ce cas-ci ils viennent s'ajouter au programme plus important d'immigration brut de 150,000 compris dans la projection. Selon la projection du taux de fécondité élevé (n° 5), l'effet ultérieur de répercussion de l'explosion démographique est beaucoup plus marqué et culmine en 1997, d'où un creux beaucoup plus large entre les deux sommets, qui s'étend des âges 4 à 36 ans inclusivement ou de 1965 à 1995 inclusivement, années de naissance des personnes admissibles. Par conséquent, en mettant l'accent sur cette gamme d'âges, on obtiendrait un programme d'immigration plus important axé sur l'âge d'une durée de 30 ans, qui permettrait d'accueillir 2.4 millions de personnes suivant une moyenne d'environ 78,000 personnes par année. De nouveau, le profil axé sur l'âge permettrait d'attribuer un nombre différent à chaque âge. Même ce programme beaucoup plus vaste, qui supposerait un mouvement d'immigration brut de 228,000 par année au cours d'une période de 30 ans est peut-être réalisable.[7]

Ces calculs pourraient facilement être répartis par province ou par sexe ou selon les deux à la fois. Étant donné que les projections démographiques de Statistique Canada comportent de telles précisions, on pourrait, si on le désire, élaborer un programme d'immigration axé sur l'âge uniforme sur le plan interne par sexe et par province de destination en se servant de la formule définie ci-dessus.

Avant de terminer cette section, il faut se demander de quels pays pourraient venir ces immigrants. Au Canada, le programme d'immigration a toujours permis d'accueillir des immigrants de divers pays sources.

Selon les données de 1984 (EIC, 1985b, appendice), l'Asie figurait pour 47.5 % du mouvement total, suivie de l'Europe (23.7 %), de l'Amérique du Nord et de l'Amérique centrale (12.5 %), des Antilles (6.4 %) et de l'Amérique du Sud (4.6 %). Moins d'immigrants sont venus de l'Afrique, de l'Australie et de l'Océanie. De 1982 à 1984, sept pays figuraient pour environ la moitié du mouvement total d'immigration au Canada. Il s'agissait du Royaume-Uni, des États-Unis, du Vietnam, de Hong Kong, de l'Inde, de la Pologne et des Philippines.

Pour répondre aux exigences du programme d'immigration axé sur l'âge dont il est question dans ce document, il faut que la population des pays sources soit beaucoup plus jeune que celle du Canada au cours des 20 prochaines années et plus. Seule la population de trois de ces sept pays qui ont récemment été des sources importantes d'immigrants répondrait à ces exigences. La population du Vietnam, de l'Inde et des Philippines est beaucoup plus jeune que celle du Canada; celle de Hong Kong et de la Pologne est un peu plus jeune tandis que celle du Royaume-Uni et des États-Unis est plus vieille.

Le tableau ci-dessous donne le pourcentage de la population de moins de 15 ans de diverses régions du monde.

POPULATION DE MOINS DE 15 ANS, 1985

Région	Pourcentage
Afrique	45
Asie	37
Amérique du Nord	22
Amérique latine	38
Europe	22
Océanie	29
Monde	35

SOURCE : Population Reference Bureau, 1985 World Population Data Sheet.

Suivant ce seul critère, il semblerait que l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie constituent des pays sources dont la population serait la plus susceptible de répondre aux conditions d'un programme d'immigration axé sur l'âge, ce qui ne serait vraisemblablement pas le cas pour l'Océanie et l'Europe. Bien sûr, il peut y avoir des exceptions : par exemple l'Irlande (Europe) où la population est relativement jeune et le Japon (Asie) dont la population est analogue à celle du Canada à cet égard. Toutefois, un examen rapide de la population mondiale laisse entrevoir qu'il ne serait pas difficile de trouver des immigrants aux fins d'admission éventuelle aux termes d'une programme axé sur l'âge du genre proposé dans ce document. Quant à savoir s'ils répondraient ou non aux autres critères prescrits est bien entendu une autre question qui n'est pas étudiée dans ce document.

7. Conclusions

Selon des informations récentes sur la politique canadienne d'immigration, on s'éloigne considérablement de certaines tendances antérieures. Non seulement la tendance à la baisse des niveaux d'immigration a été renversée, mais aussi la restriction visant les travailleurs sélectionnés a été levée.[8] Les requérants peuvent de nouveau être sélectionnés en fonction de critères d'ordre économique.[9] Cette nouvelle situation offre au Canada une occasion unique d'envisager un nouveau programme d'immigration axé sur l'âge. Les tableaux et les graphiques présentés dans ce document montrent qu'un tel programme est faisable et qu'il prévoit une marge de manoeuvre. Il se fonderait sur des considérations démographiques et sur la situation du marché du travail, comme l'exige la Loi sur l'immigration. Le programme proposé n'empêcherait pas les discussions futures sur les niveaux d'immigration ni sur la taille convenable de la population canadienne. Il peut être mis en oeuvre progressivement et, le cas échéant, être adapté aux variations des niveaux d'immigration. Il comporte une disposition de temporisation systématique. La caractéristique importante et nouvelle de ce programme, c'est qu'il est axé sur l'âge, ce qui corrige le profil démographique du Canada pour les 15 à 30 prochaines années plutôt que de l'accentuer comme la politique

d'immigration actuelle semble le faire. Ce programme peut facilement être mis en oeuvre selon la structure administrative existante et l'augmentation modérée et contrôlée des niveaux d'immigration, surtout dans la composante à caractère économique. Comme les résultats présentés dans ce document montrent que toute la génération issue de la poussée démographique est maintenant en âge de travailler au Canada, il ne saurait y avoir de moment plus opportun d'envisager d'ajouter au programme d'immigration du Canada une composante axée sur l'âge.

Renvois

1. À remarquer que cette caractéristique n'est ressortie qu'au cours de la dernière décennie à mesure que la génération issue de la poussée démographique vieillissait pour se retrouver dans des groupes d'âges traditionnellement mobiles du point de vue géographique.

2. Denton et Spencer (1978) avaient prévu cette tendance avec justesse et en ont ensuite étudié les répercussions pour la politique d'immigration.

3. Encore une fois, le taux d'activité a joué un rôle relativement peu important dans cette évolution. Entre 1980 et 1985, le taux d'activité des jeunes s'est légèrement accru de 67.2 % à 67.4 %, tandis que celui des jeunes adultes est passé de 78.9 % à 82.2 %.

4. Bien entendu, cela suppose une révision à la baisse des points attribués au facteur âge plutôt que la révision à la hausse récemment annoncée dans les critères de sélection révisés (voir la section 2).

5. Toutefois, un tel argument ne tiendrait pas compte de la contribution éventuelle au marché du travail des jeunes immigrants qui s'inscriraient d'abord à des établissements d'enseignement au Canada avant d'entrer sur le marché du travail. À remarquer également que, si des immigrants un peu plus jeunes sont accompagnés de leurs parents, ils sont généralement susceptibles d'être plus âgés que les personnes de la génération issue de la poussée démographique et, en conséquence, cela n'irait pas à l'encontre des modalités du nouveau programme. Toutefois, avec le temps, cela deviendrait de moins en moins vrai.

6. Soulignons que l'année de naissance détermine l'admissibilité et pas nécessairement l'admission étant donné, par exemple, que le programme axé sur l'âge pourrait facilement être exécuté suivant les critères de sélection actuels ou "système de points".

7. Il faudrait, dans l'établissement des programmes d'immigration de tailles différentes axés sur l'âge, s'inspirer de ces variantes. Il n'y a rien de nécessairement illogique dans le fait de choisir un <u>niveau</u> d'immigration sans tenir compte de l'âge et de concevoir ensuite un programme axé sur l'âge pour atteindre l'objectif de la façon indiquée dans le présent document.

8. Cette restriction a été imposée le 1er mai 1982 en réaction aux difficultés sur le plan de l'emploi découlant du ralentissement économique qui a commencé à la fin de 1981.

9. À compter du 1er janvier 1986, le facteur demande dans la profession inscrit dans les critères de sélection des immigrants se fonde sur l'attribution d'au plus dix points selon le code de quatre chiffres de la Classification canadienne descriptive des professions. On a déterminé une centaine de professions dont la plupart sont spécialisées. La liste de ces professions doit être réexaminée à chaque trimestre.

Documents de référence

Denton, F.T. et B.G. Spencer (1978), "On the Prospect of a Labour Shortage", Canadian Public Policy - Analyse de politiques 4:1 (hiver), 100-118.

Emploi et Immigration Canada (1985a), Rapport au Parlement sur l'examen de l'orientation à prendre quant à l'établissement des futurs niveaux d'immigration (Ottawa : EIC).

Emploi et immigration Canada (1985b), Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement (Ottawa : EIC).

Foot, D.K. (1982), Canada's Population Outlook: Demographic Futures and Economic Challenges (Toronto : James Lorimer et C.I.E.P.).

Foot, D.K. (1983), "The Impacts of Population Growth and AGing on the Future Canadian Labour Force" dans Canadian Labour Markets in the 1980s (Kingston : Industrial Relations Centre, Queen's University), 50-64.

Foot, D.K. et J.C. Li (1985), "The Demographic Determinants of Unemployment in Canada", à venir dans M. Gunderson, N.M. Meltz et S. Ostry (éditeur), Unemployment : An International Perspective (Toronto : University of Toronto Press).

Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration (1985), Procès-verbaux et témoignages, Première session, 33e législature, 20 (1984-1985), 3-6.

Kalbach, W.E. (1975), "Demographic Concerns and the Control of Immigration", Canadian Public Policy - Analyse de politiques 1:3 (été), 302-310.

Seward, S. (1986), "More and Younger?", Policy Options 7:1 (janvier-février), 16-19.

Star, S. (1975), "In Search of a Rational Immigration Policy", Canadian Public Policy - Analyse de politiques 1:3 (été), 328-342.

Statistique Canada (1985), Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 1984-2006 (Ottawa : Statistique Canada).

APPENDICE I

RÉPARTITION PAR ÂGE D'IMMIGRANTS CANADA, 1980 ET 1985

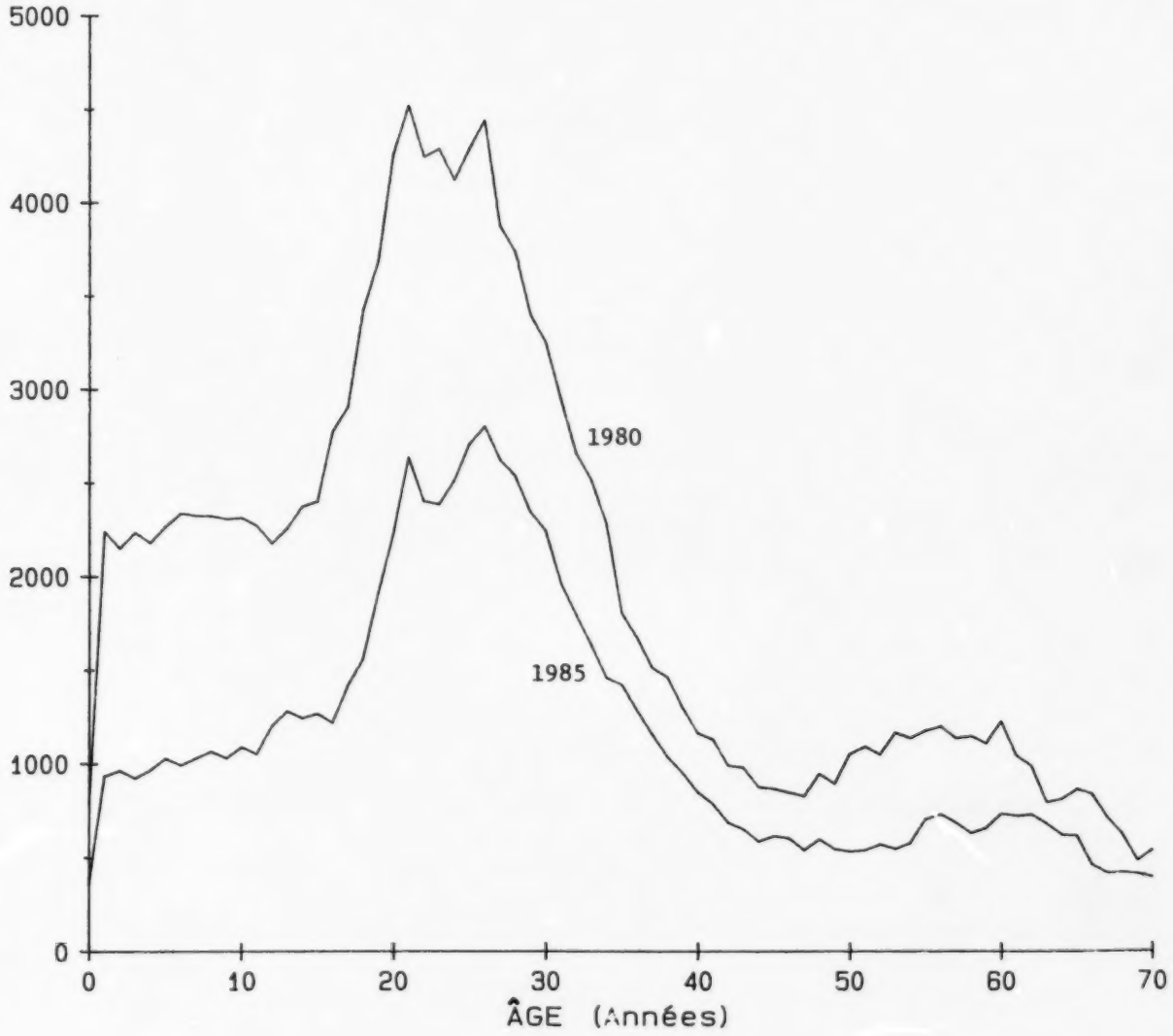

SOURCE: Emploi et Immigration Canada.

APPENDICE II

RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION CANADA, 1985

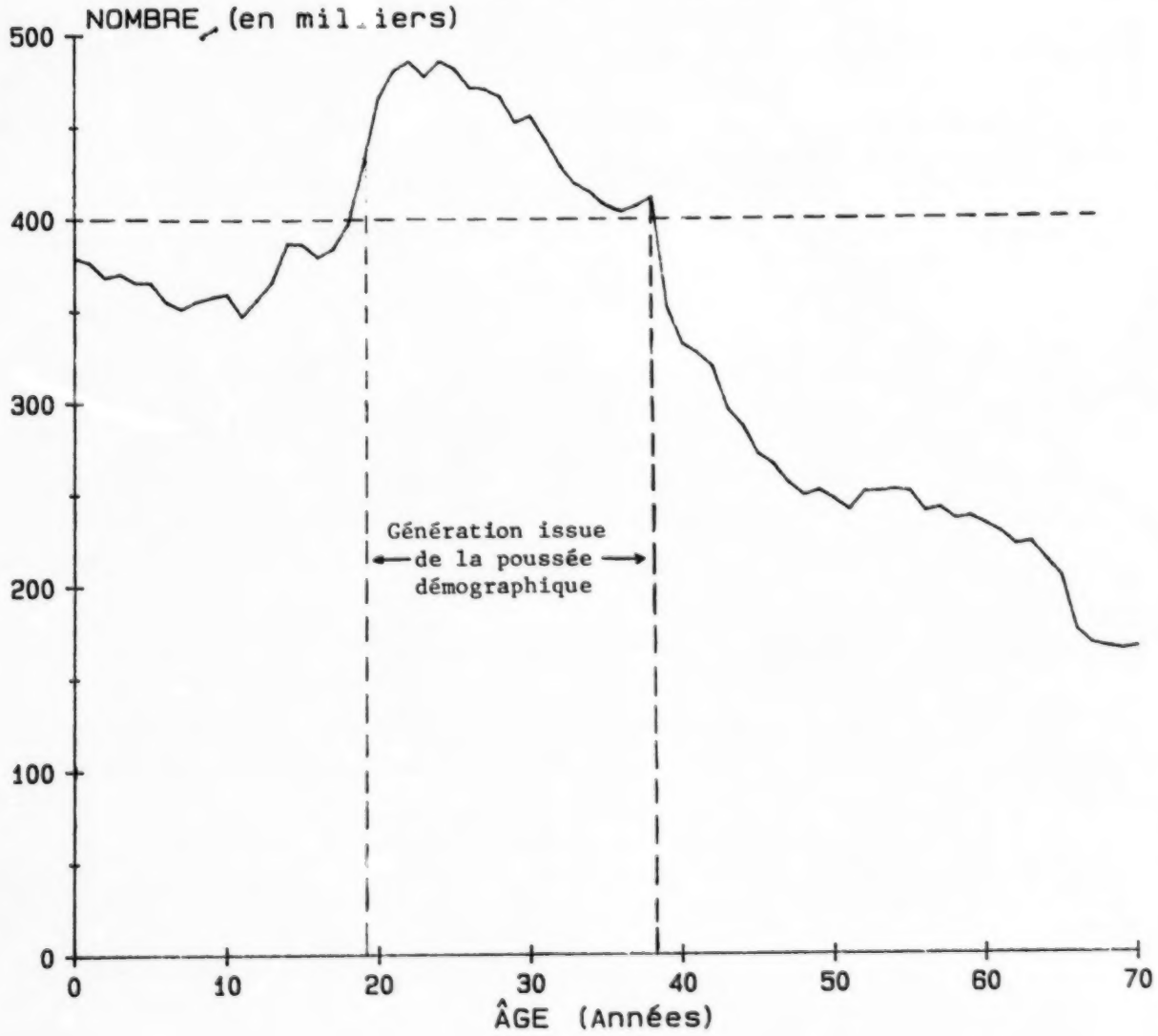

SOURCE: Statistique Canada

APPENDICE III

TAUX DE CHÔMAGE, CANADA, 1975 à 1985
(pourcentage)

Année	Âge (années) 15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 54	55 à 64	65 et plus	Tous
1975	12.0	6.1	4.4	4.5	4.3	5.0	6.9
1976	12.7	6.3	4.8	4.2	4.2	2.2	7.1
1977	14.4	7.0	5.4	5.1	5.1	2.0	8.1
1978	14.5	7.4	5.7	5.3	5.4	S.O.	8.3
1979	12.9	6.7	5.0	4.7	4.6	S.O.	7.4
1980	13.2	6.6	5.0	4.9	4.5	S.O.	7.5
1981	13.2	7.0	5.1	4.7	4.4	S.O.	7.5
1982	18.8	10.5	7.9	7.0	6.9	2.5	11.0
1983	19.9	11.8	8.5	7.6	8.1	2.0	11.9
1984	17.9	11.6	8.3	7.8	8.0	1.9	11.3
1985	16.5	10.8	7.8	7.2	8.2	2.0	10.5

SOURCE : Statistique Canada, La Population active, n° de catalogue 71-001, divers numéros.

APPENDICE IV

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES DE STATISTIQUE CANADA
HYPOTHÈSES

Projection n°	Fécondité	Immigration nette	Migration interne
1	1.40	50	A
2	1.40	50	B
3	1.66	50	B
4	1.66	100	A
5	2.20	100	C

SOURCE : Statistique Canada (1985), 41.

APPENDICE V

AUTRES PROJECTIONS DES STRUCTURES PAR ÂGE

CANADA, 2000

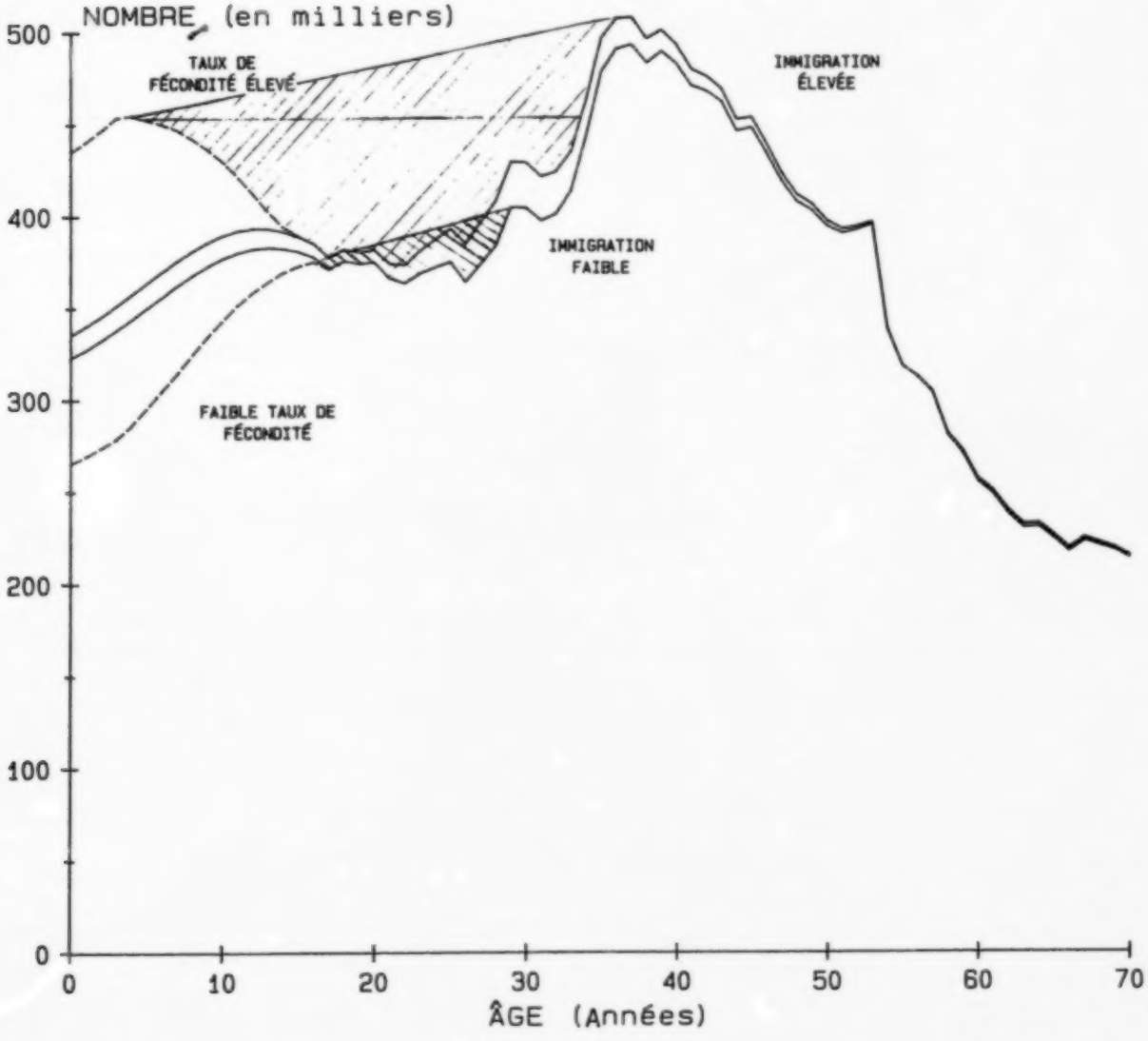

SOURCE: Statistique Canada (1985), 185, 231, 277 and 323.